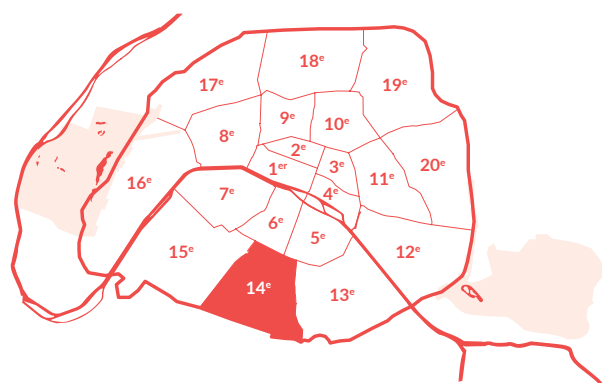


# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une ambition au service du territoire parisien



# PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT



DIAGNOSTIC ET PLAN D' ACTIONS  
POUR LA PÉRIODE 2025 À 2027

**SUMMARY**

<b>PRÉAMBULE</b>	<b>4</b>
Présentation de la Convention Territoriale Globale (CTG)	4
Le PST : une déclinaison de la CTG à l'échelle locale	6
<b>MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PST 14<sup>E</sup></b>	<b>9</b>
Le diagnostic	9
Les instances de coconstruction du PST	10
Les étapes de la construction du PST	11
<b>LE 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES</b>	<b>12</b>
Les principales caractéristiques du 14 <sup>e</sup> arrondissement	14
<b>LES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION RETENUS POUR LE 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT</b>	<b>28</b>
Axe 1 : Soutien à la parentalité	29
Axe 2 : Lien social et participation citoyenne	31
Axe 3 : Insertion et accès aux droits et aux services	33
<b>LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE</b>	<b>36</b>
<b>LE PLAN D' ACTIONS</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>40</b>
Annexe 1 : Fiches actions	41
Annexe 2 : Partenaires ayant participé au PST	60
Annexe 3 : Diagnostic territorial du 14 <sup>e</sup> arrondissement	62

# PRÉAMBULE

## Préambule général

Conformément aux orientations de sa convention d'objectifs et de gestion (Cog), la Caisse d'Allocations familiales (Caf) de Paris s'engage à développer une offre d'équipements et de services de qualité en direction des familles. Afin de proposer des réponses au plus près des besoins des familles et des territoires, elle développe et met en œuvre des interventions de proximité la conduisant à jouer un rôle d'investisseur social en favorisant la participation et l'autonomie des familles.

La Ville de Paris porte une politique sociale ambitieuse. Plaçant la qualité du service et la lutte contre les inégalités au cœur de ses préoccupations, elle met en œuvre et soutient des actions en direction des familles parisiennes dans un souci constant d'adaptation, d'accessibilité et de proximité.

En signant la Convention Territoriale Globale (CTG), la collectivité parisienne et la Caf de Paris portent l'ambition de consolider et conjuguer leurs politiques d'investissement social dans un objectif global de développement social local du territoire parisien, mobilisateur pour l'ensemble de leurs partenaires.

## Présentation de la dynamique CTG

La CTG est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectifs d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des équipements et des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Pour cela, elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté mais elle contribue également directement au financement de structures sur les territoires au travers des "bonus territoires".

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG signée entre la Caf et la Ville de Paris pour une période de 5 ans (soit jusqu'au 31/12/2027) a vocation à favoriser le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et aux services pour les Parisiens et notamment les plus fragiles d'entre eux et l'optimisation des interventions des différents acteurs.



Le diagnostic élaboré par la Ville de Paris et la Caf a permis de dégager quatre grandes orientations stratégiques pour la CTG :

1. Favoriser l'accompagnement des Parisiennes et des Parisiens dans leurs parcours de vie, lutter contre les exclusions et prévenir les ruptures et le non-recours en renforçant l'information et l'accès aux droits et aux services ;
2. Développer la cohésion sociale, le vivre ensemble et la participation citoyenne par l'investissement social dans les territoires ;
3. Développer et accompagner les services aux habitants pour une offre accessible à tous et de qualité, afin de réduire les inégalités sociales et territoriales ;
4. Concevoir le pilotage comme un outil au service de la dynamique partenariale et de l'efficacité de nos politiques publiques.

Au sein de chacune de ces quatre orientations stratégiques, une attention particulière est apportée à la mise en œuvre des six axes transversaux suivants :

1. L'égalité d'accès aux droits et aux services et la lutte contre le non-recours, les inégalités et les discriminations, dont le handicap ;
2. L'accessibilité et la lisibilité de nos offres de service dans une approche globale des besoins des familles et des partenaires ;
3. La déclinaison locale des politiques publiques et le lien avec les territoires ;
4. La laïcité et la promotion des valeurs de la République, notamment au regard de la Charte de la laïcité de la branche Famille et ses partenaires ;
5. L'accès et la participation de tous à l'offre culturelle parisienne, afin de favoriser les pratiques, la découverte et la fréquentation des lieux et programmations artistiques ;
6. Le développement durable et la transition écologique.

Ces orientations sont chacune déclinées opérationnellement dans les fiches thématiques suivantes de la CTG :

- Petite enfance ;
- Enfance ;
- Parentalité ;
- Jeunesse ;
- Animation de la Vie Sociale ;
- Logement ;
- Insertion et accès aux droits et aux services ;
- Pilotage.

Les axes stratégiques et transversaux de la CTG et les fiches thématiques associées constituent des priorités d'intervention structurantes.

Néanmoins, la CTG se veut être une feuille de route évolutive. En ce sens, elle pourra être complétée tout au long de la période de contractualisation pour s'adapter à l'évolution du contexte et des besoins.

## **Le projet social de territoire : une déclinaison de la CTG à l'échelle locale**

La CTG est déclinée à l'échelle de chaque arrondissement dans le cadre d'un Projet Social de Territoire (PST). Le PST est un plan d'actions locales établi sur la base d'un diagnostic partagé. Il vise à mettre en place des actions transversales et innovantes au service du développement des territoires, en ciblant les territoires les moins couverts en termes d'équipements et de services aux habitants.

La démarche du PST est copilotée à l'échelle de chaque territoire par les équipes territoriales des Agences Familles-Partenaires (AFP) de la Caf de Paris, les équipes des Maisons des Solidarités (MDS) de la Direction des Solidarités de la Ville de Paris (DSOL) et les Directeurs généraux des services (DGS) des mairies d'arrondissements.

À partir des résultats d'un diagnostic élaboré par la Ville et la Caf avec le concours des différentes parties prenantes, le PST est élaboré en 3 axes parmi les 5 thématiques suivantes :

- Soutien à la parentalité (dont la petite enfance) ;
- Jeunesse ;
- Lien social et participation citoyenne (dont l'animation de la vie sociale) ;
- Logement ;
- Insertion et accès aux droits et aux services.

Pour chacun des 3 axes, le PST retient 3 actions déclinées sous forme de fiches actions indiquant le pilote, le public cible, les partenaires, la durée, le coût, les modalités de financement, les modalités de communication, les indicateurs de réussite et les critères d'évaluation.

Ces actions peuvent notamment couvrir les champs de la parentalité ; de l'amélioration de l'accès aux droits ou l'inclusion numérique ; de la mise en réseau de partenaires pour mener des actions territorialisées ; de l'amélioration du cadre de vie ou de l'optimisation de l'accès aux droits... Les PST peuvent également utilement intégrer un rappel de l'existant et des actions déjà mises en œuvre sur le territoire sur les problématiques retenues.

Le choix de ces 3 axes est soumis à la validation des directions de la Caf et de la DSOL mais également des maires d'arrondissements et des élus.

À la suite de cette validation conjointe, 3 à 4 propositions sont élaborées pour chacun des 3 axes, en lien avec les partenaires locaux, associatifs et institutionnels concernés mais également avec les habitants, dont la participation doit systématiquement être recherchée dans tous les PST. Les fiches actions issues de ces travaux font l'objet d'une présentation finale aux élus d'arrondissement.

#### **> Des actions en phase avec les priorités de la CTG et des différents schémas territoriaux**

Les actions proposées dans les plans d'action des PST doivent être pensées au regard des priorités inscrites dans la CTG et en réponse aux besoins identifiés dans le cadre des diagnostics.

Elles doivent notamment systématiquement intégrer au moins une des priorités transverses de la CTG : handicap, développement durable, accessibilité et lisibilité des offres de service, etc.

Ces actions doivent également rechercher l'innovation dans les réponses apportées pour alimenter les priorités de la CTG à partir de réponses nouvelles et expérimentées localement (ex. : la constitution d'un réseau d'acteurs ne doit pas être une action du PST en soi, mais être un levier au service d'une action plus ambitieuse visant à promouvoir, développer et renforcer les équipements et services en direction des familles.)

La CTG et les actions portées par les PST dans chaque arrondissement intègrent et déclinent localement les orientations stratégiques des autres conventions départementales (ex. : Schéma Parisien des Services aux Familles ; Projets Éducatifs de Territoire...) ou locales (ex. : feuilles de routes d'arrondissements, contrats jeunesse d'arrondissement).

Elles sont déployées en complémentarité avec ces derniers, en prenant en compte également les offres des Agences Familles-Partenaires de la Caf (Finlay, Jaurès, La Chapelle et Nationale) et des Maisons des solidarités.

#### **> Une durée et une organisation des PST en cohérence avec la CTG et les différents schémas territoriaux**

Les PST sont élaborés pour une durée maximale de 5 ans, calée sur la date de fin de l'actuelle CTG (soit jusqu'au 31/12/2027).

Ils prennent appui sur une comitologie dédiée, permettant à la fois de suivre l'avancement de la mise en œuvre des plans d'actions, de réajuster les actions si nécessaire, et de partager leur évaluation et leurs perspectives.

- **Un Copil PST** est organisé une à deux fois par an en présence du maire, des élus et des différentes équipes de territoires et directions de la Caf et la Ville engagées dans les PST, pour suivre la mise en œuvre des plans d'actions et partager leurs bilans et perspectives ;

- **Un Cotech PST** est organisé plusieurs fois par an à l'initiative des copilotes du PST pour suivre la mise en œuvre des différentes actions et préparer les Copils en présence des élus ainsi que les Cotech territoires ;
- **Un Cotech "Territoires"** est organisé chaque année et rassemble la Direction des Solidarités (DSOL) et l'ensemble des directions des MDS, les directions de l'Action Sociale et des Prestations familiales et de la Relation de service de la Caf de Paris et les responsables de territoire des Agences Familles-Partenaires Caf. Il a pour mission de suivre la mise en œuvre des PST et notamment de préparer le Copil annuel stratégique CTG/PST ;
- **Des réunions annuelles** mobilisant l'ensemble des acteurs des territoires peuvent également être organisées pour partager l'avancement des PST et leur bilan avec les différentes parties prenantes (associations, partenaires institutionnels, habitants).

Les PST sont une dynamique collective et évolutive (les plans d'actions ne sont pas figés pour 5 ans) et doivent toujours rechercher une adaptation en continu des réponses apportées aux besoins des habitants et partenaires des territoires.



# MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PST 14<sup>E</sup>



## LE DIAGNOSTIC

Un diagnostic a été réalisé sur la période d'octobre 2024 à février 2025 pour cartographier l'ensemble des besoins de l'arrondissement à partir de la mobilisation des différents indicateurs suivants :

Plusieurs indicateurs à l'appui ont servi à réaliser ce diagnostic :

- Indicateurs socio-démographiques de l'arrondissement : population, densité, taux de pauvreté, structure par âge, profil des habitants, répartition des catégories socioprofessionnelles – Source Insee 2022 ;
- Indicateurs socio-démographiques de la population allocataire : population couverte par les prestations, structure familiale, bénéficiaires d'une aide au logement, bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH, AEEH) – Source Caf 2024 ;
- Indicateurs socio-démographiques, cartographies et dispositifs de soutien existant relatifs à chaque thématique : petite enfance et parentalité, enfance et jeunesse, lien social et participation citoyenne, logement, insertion et accès aux droits et aux services (Sources : Insee 2022, Caf 2024, EDL 2024 et 2025, Portrait social 2023, données APUR 2021).

Il a permis d'identifier les forces et les faiblesses du territoire, et les zones prioritaires à couvrir en termes d'actions et de projets dans le cadre du PST.

## Les instances de coconstruction du PST 14

### LA COORDINATION ET LE PILOTAGE

**Un groupe de coordination (Cotech)** réunissant les services de la Caf (responsable de territoire, chargé de développement) et de la Maison des Solidarités 6/14 (directrice, directeur adjoint, coordinatrice sociale de territoire, chargé de mission) est constitué. Il vise à copiloter la démarche globale du PST. Il se réunit en amont de chaque étape importante du projet (ateliers, groupes de travail, comités de pilotage) afin d'en définir les modalités, et assure le suivi rapproché de sa mise en œuvre.

**Un comité de pilotage (Copil)** local constitué de l'équipe de direction de la Caf et de son responsable de territoire, la Maison des Solidarités 6/14 (la directrice de la Maison des Solidarités du 14<sup>e</sup> et la coordinatrice sociale de territoire), de la mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement (maire et élus), et des représentants des directions de la collectivité parisienne concernées, par le PST et impliqués sur le territoire (EDL, DFPE...)

Le 17 décembre 2024, le Copil du PST du 14<sup>e</sup> arrondissement s'est réuni une première fois afin de valider des axes d'intervention et des enjeux à la suite des travaux de diagnostic et d'état des lieux des actions existantes.

Le 12 février 2025, le Copil s'est réuni pour la deuxième fois pour valider les propositions de fiches-actions au regard des axes et enjeux définis.

Le 26 novembre 2025, une réunion du Copil a validé le présent document et a lancé la mise en œuvre des actions prévues en 2025.

À l'issue de cette troisième rencontre, un pilotage dynamique et en continu de la démarche est mis en place avec notamment une réunion du Copil 1 à 2 fois par an pour suivre la mise en œuvre du plan d'actions et son évaluation.

### LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU 14<sup>E</sup>

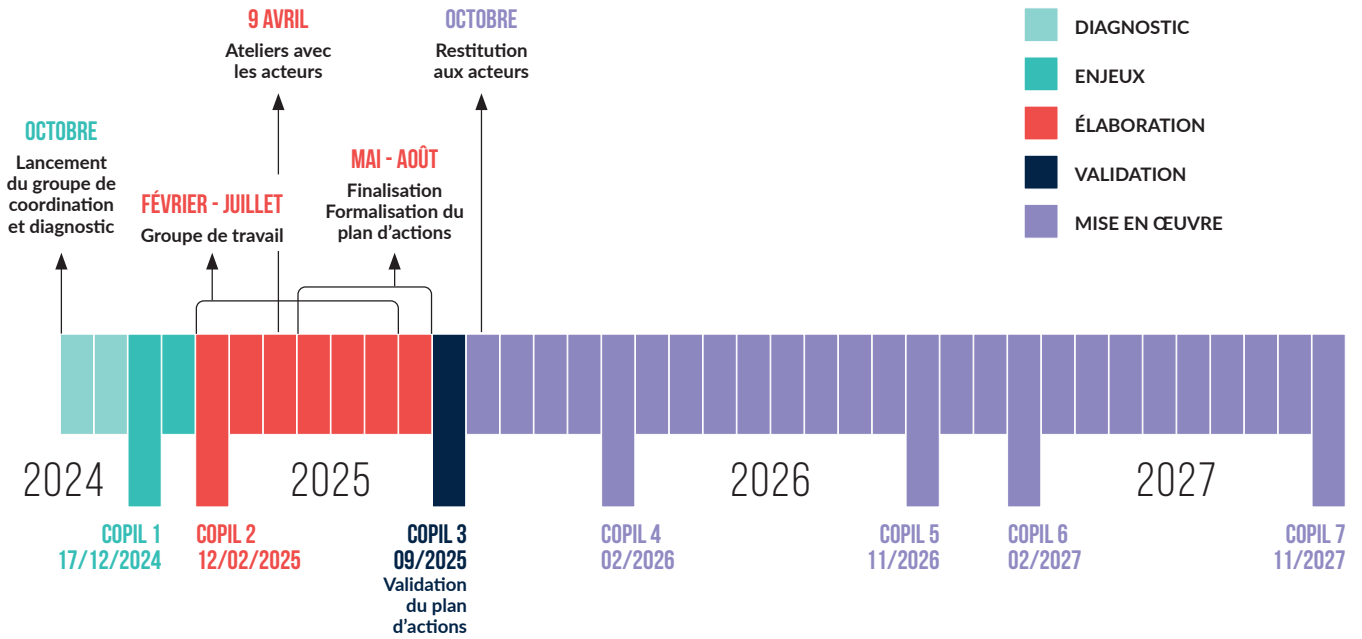
**Des ateliers** ont été organisés le 9 avril 2025 avec l'ensemble des acteurs du 14<sup>e</sup> ainsi que des habitants. Ces ateliers ont été des moments phares de participation des différents acteurs à l'élaboration du PST.

La rencontre a permis d'établir les contours d'un pré-diagnostic, et de travailler sur les axes d'action identifiés.

**Des groupes de travail** ont été mis en place par des agents de la Caf, des référents de la Ville de Paris et des acteurs locaux en charge de la conception et de la mise en place des actions.

La liste des différents acteurs ayant participé à l'élaboration du PST figure en annexe.

## LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DU PST 14<sup>E</sup>





# LE 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES

## Le 14<sup>e</sup>, un territoire aux contrastes sociaux et urbains marqués

Le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui regroupe environ 138 000 habitants, soit 6,2 % de la population parisienne, se caractérise par une forte hétérogénéité sociale et territoriale. Ce territoire dense conjugue des quartiers aisés tels que Montparnasse ou Mouton-Duvernet, avec des zones plus fragiles situées aux Portes de Vanves et d'Orléans identifiées comme Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Ces disparités internes génèrent des enjeux spécifiques en matière de précarité, d'insertion, d'éducation et d'accès aux droits, particulièrement concentrés dans les secteurs plus démunis en termes de ressources.

La structure démographique du 14<sup>e</sup> arrondissement reflète cette diversité. La population jeune y est fortement représentée, notamment les 19-29 ans qui constituent 23 % des habitants, soit deux points de plus que la moyenne parisienne. Cette spécificité s'explique en partie par la présence de la Cité internationale universitaire, implantée au sud de l'arrondissement.

Les personnes âgées de plus de 54 ans représentent 30 % de la population.

La composition des ménages est proche de celle observée à l'échelle de la capitale, avec une prédominance de personnes seules, soit environ près de la moitié des foyers et une proportion significative de foyers avec enfant(s), soit environ un quart.

**137 581**  
habitants  
en 2022



## Le 14<sup>e</sup>, un territoire contrasté

### 1. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

#### POPULATION ET RÉPARTITION

Le 14<sup>e</sup> arrondissement comptabilise 137 581 habitants (données Insee, 2022), soit 6,2 % de la population parisienne. Il s'étend sur 5,62 km<sup>2</sup>, avec une densité de 24 393 hab./km<sup>2</sup>, légèrement inférieure à la moyenne parisienne (24 771 habitants au km<sup>2</sup>). Entre 2017 et 2022, la population a diminué de 1,5 %, une baisse moins marquée que celle observée à l'échelle de Paris (-1,9 %).

#### ZOOM SUR LES QUARTIERS POPULAIRES

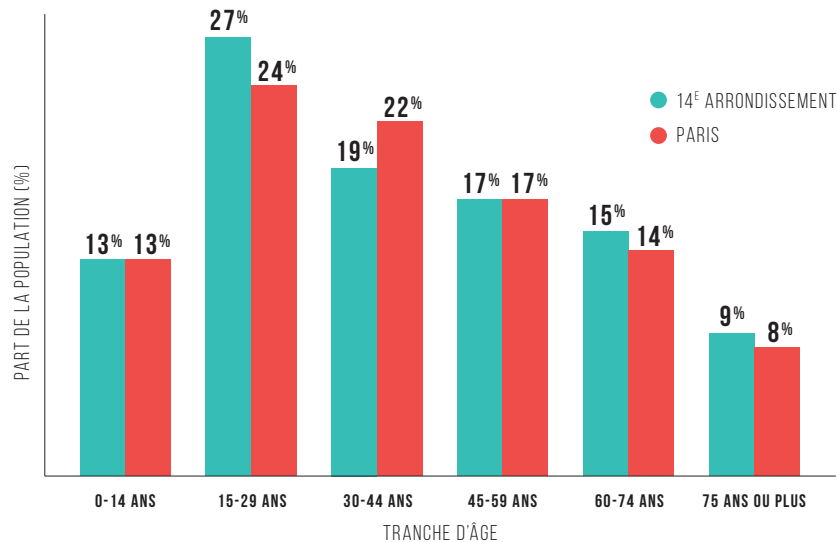
- Plaisance-Pernety (9 646 habitants) : quartier caractérisé par une mixité sociale relativement équilibrée, bien que certaines zones présentent une plus grande vulnérabilité économique ;
- Porte d'Orléans (7 272 habitants) : quartier à dominante sociale composé majoritairement de logements sociaux, avec une forte proportion de jeunes et de ménages à faibles revenus ;
- Didot-Porte de Vanves (3 657 habitants) : quartier exclusivement constitué de logements sociaux, avec une très forte proportion de ménages à bas revenus (28 %, contre 15,4 % à Paris) et de familles monoparentales (61 %, contre 30 % à Paris) ;
- 16 % des jeunes du quartier Didot-Porte de Vanves ne sont ni en emploi ni en études.

#### STRUCTURE PAR ÂGE

Le 14<sup>e</sup> arrondissement présente une dynamique démographique relativement jeune :

- 18 % de la population a entre 12 et 24 ans (contre 16 % à Paris) ;
- Les enfants de 0 à 14 ans représentent 13 % de la population totale, soit une proportion identique à celle de Paris.

### Evolution démographique par tranches d'âge en 2022 Comparaison entre le 14<sup>E</sup> arrondissement et l'ensemble de Paris



### LE PROFIL DES FAMILLES DU 14<sup>E</sup>

Le profil des familles se distingue par une surreprésentation des habitants de 19 à 29 ans et de plus de 54 ans :

- Forte présence de jeunes adultes, dont 1 sur 10 parmi les 15-24 ans vit à la Cité universitaire.
- Légère surreprésentation des seniors : les 60-74 ans représentent 15 % et les plus de 74 ans 9 % de la population, contre respectivement 14 % et 8 % à Paris.

Le poids démographique des seniors a augmenté (+1,9 point), plus fortement qu'à Paris (+1,4 point) entre les 2 recensements Insee.

Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent près d'un habitant sur cinq, particulièrement nombreuses dans le nord de l'arrondissement, à Port-Royal, où l'on compte plus de deux seniors pour un jeune.

Les seniors de 65 ans et plus représentent 21 % à Plaisance-Pernety, 16 % à Didot-Porte de Vanves, contre 20 % à Paris.

Le 14<sup>e</sup> arrondissement présente une structure d'âge équilibrée de la manière suivante et aux profils diversifiés.

Les familles avec un enfant de moins de 25 ans représentent 21,5 % des ménages (22 % à Paris). Elles sont surreprésentées dans le quartier Alésia (majoritairement propriétaires de leur logement) et au sud, le long des boulevards des Maréchaux dans le parc social, notamment Porte de Vanves.

De jeunes ménages sont enfin très présents au cœur de l'arrondissement, dans les quartiers Pernety et Mouton-Duvernet.

Les familles monoparentales et nombreuses sont plus exposées au risque de précarité et sont présentes en forte proportion aux Portes du 14<sup>e</sup> et dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Le QPV Didot-Porte de Vanves présente :

- Une précarité sociale et économique accrue avec un pic à 28 % de foyers à bas revenus ;
- Une structure familiale plus fragile ;
- Une population plus jeune que la moyenne de l'arrondissement.

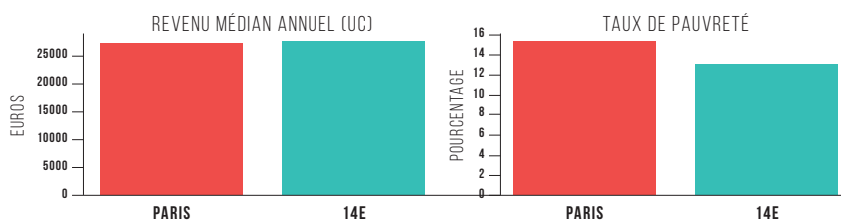
## 2. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES : DISPARITÉS DE REVENUS ET ENJEUX SOCIAUX DANS LE 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

### REVENUS ET PAUVRETÉ

Le revenu médian par unité de consommation est de 28 730 €, très proche de la moyenne parisienne (28 790 €). Le taux de pauvreté est de 13 %, inférieur à la moyenne parisienne (15,4 %) mais cette moyenne masque d'importantes disparités de revenus. Le 14<sup>e</sup> est l'un des arrondissements de Paris où s'observent les plus fortes disparités de revenus. Alors que les ménages du nord du boulevard Raspail sont très aisés, les habitants des quartiers d'habitat social situés le long des réseaux ferrés de la gare Montparnasse et du boulevard Brune ont des ressources modestes.

Des enjeux sociaux se posent tout particulièrement au sud de l'arrondissement dans le Quartier prioritaire de la politique de la Ville Didot-Porte de Vanves (3 657 habitants), et dans les quartiers populaires Plaisance-Pernety (9 646 habitants) et Porte d'Orléans (7 272 habitants). Ces 3 quartiers rassemblent 13 % des habitants de l'arrondissement. Composés d'un parc social, dont une partie correspond à des logements à bas niveau de loyers, ils accueillent une forte proportion de personnes âgées, de familles monoparentales fragiles et de foyers à bas revenus marqués par des difficultés d'insertion professionnelle.

Les 3 quartiers sont concernés par le non-recours aux droits, le chômage et la fragilité économique des familles.



## STRUCTURE DES MÉNAGES DANS LE 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

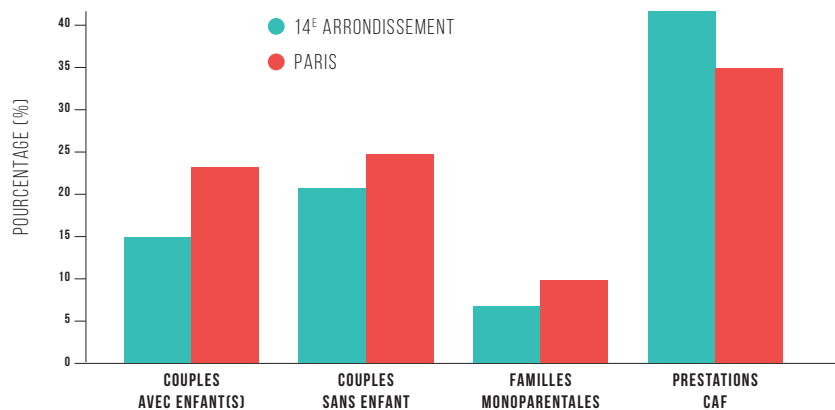
Le 14<sup>e</sup> arrondissement compte 68 199 ménages, dont la répartition est proche de celle observée à l'échelle parisienne :

- 15 % sont des couples avec enfant(s), une proportion équivalente à celle de Paris ;
- 21 % sont des couples sans enfant, proportion similaire à la moyenne parisienne ;
- 7 % sont des familles monoparentales avec enfant(s), un taux comparable à celui de la capitale ;
- 52 % sont des personnes seules sans enfant, une part identique à celle observée à Paris.

Par ailleurs, 42 % de la population du 14<sup>e</sup> arrondissement bénéficie de prestations sociales versées par la Caf, ce qui témoigne d'une diversité de situations sociales.

Globalement, le profil des ménages du 14<sup>e</sup> reflète une grande variété de configurations familiales, tout en restant aligné avec les tendances parisiennes.

### Comparaison de la structure des ménages : 14<sup>e</sup> vs Paris



## FAMILLES MONOPARENTALES DANS LE 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

Le 14<sup>e</sup> arrondissement présente une proportion de familles monoparentales légèrement supérieure à la moyenne parisienne : elles représentent 31 % des familles, contre 30 % à l'échelle de Paris.

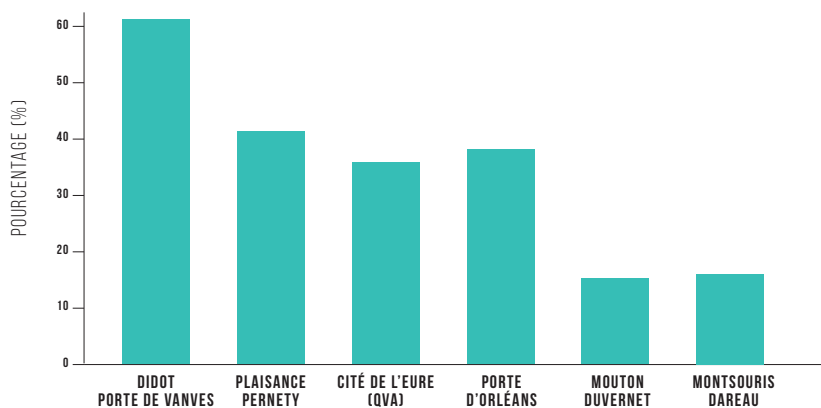
Ces familles sont principalement concentrées dans les quartiers situés aux Portes du 14<sup>e</sup>, notamment au sud du boulevard Brune, près des voies ferrées bordant le 15<sup>e</sup> arrondissement, ainsi que de part et d'autre de la rue Didot.

Le quartier Didot – Porte de Vanves, qui comprend une zone Quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV), affiche une proportion particulièrement élevée de familles monoparentales : 61 %.

Dans le quartier Plaisance – Pernety, cette part atteint 41 %, avec des pics à 36 % dans la Cité de l'Eure (ancien Quartier de Veille Active). Le quartier Porte d'Orléans enregistre également une proportion significative de 38 %.

D'autres zones, notamment au nord-est du 14<sup>e</sup>, près de la rue de la Santé, présentent également une forte concentration de familles monoparentales.

À l'inverse, les quartiers Mouton – Duvernet (15 %) et Montsouris – Dareau (16 %) affichent des taux plus faibles.



**Ce graphique illustre la proportion de familles monoparentales dans différents quartiers du 14<sup>e</sup> arrondissement.**

Les quartiers Didot – Porte de Vanves et Plaisance – Pernety présentent les taux les plus élevés, notamment dans les Quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

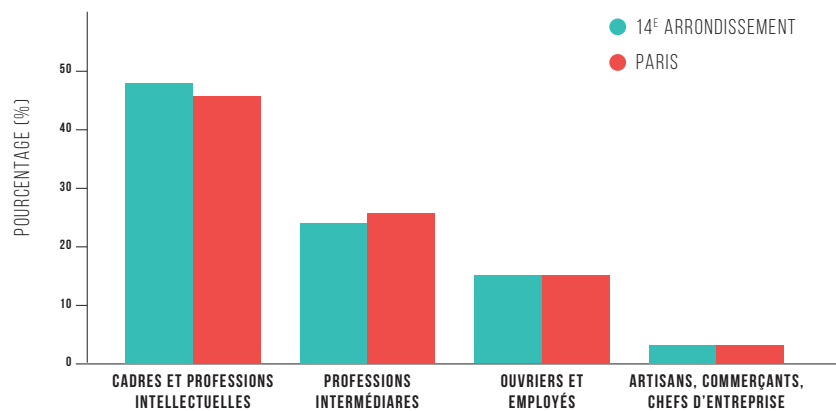
## CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Le 14<sup>e</sup> arrondissement se distingue par une diversité sociale marquée, illustrée par la répartition des catégories socio-professionnelles suivantes :

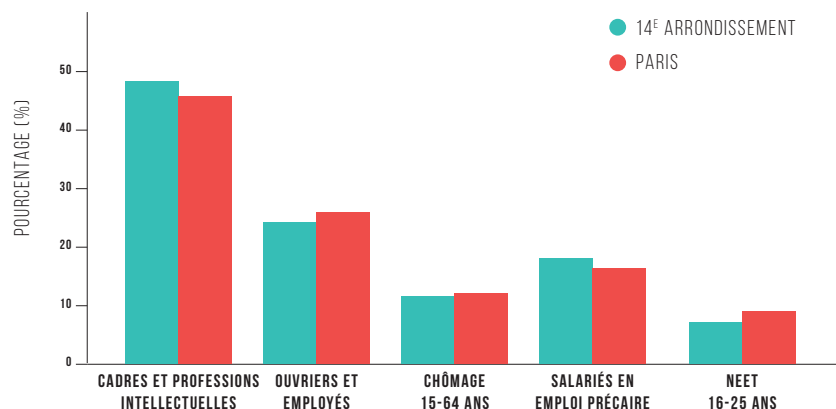
- Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 48 % des actifs, une proportion légèrement supérieure à la moyenne parisienne (46 %) ;
- Les professions intermédiaires constituent 24 % des actifs, contre 26 % à Paris ;
- Les ouvriers et employés sont plus présents dans le 14<sup>e</sup> (15 %) que dans l'ensemble de la capitale (9 %) ;
- Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ne représentent que 3 % des actifs, soit une part inférieure à celle observée à Paris (6,7 %).

Cette répartition révèle une concentration plus importante de cadres et professions intellectuelles au centre et au nord de l'arrondissement, tandis que les catégories socio-professionnelles plus modestes sont davantage représentées aux frontières sud-ouest. Cette configuration sociale est étroitement liée à la répartition du parc locatif social et recoupe les périmètres des Quartiers prioritaires de la politique de la Ville. À l'inverse, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ainsi que les ouvriers sont moins présents dans le 14<sup>e</sup> arrondissement que dans l'ensemble de Paris.

**Présentation comparative des catégories socio-professionnelles entre le 14<sup>e</sup> et l'ensemble de Paris :**



**Présentation comparative des indicateurs sociaux entre le 14<sup>e</sup> et l'ensemble de Paris :**



## LOGEMENT : DES LOGEMENTS SOCIAUX CONCENTRÉS AUX PORTES DE L'ARRONDISSEMENT

Le 14<sup>e</sup> arrondissement est caractérisé par une surreprésentation de logements sociaux (20 % des résidences principales du territoire sont des logements sociaux, contre 18 % pour Paris). Il s'agit de la 4<sup>e</sup> plus forte proportion de Paris après le 19<sup>e</sup>, le 13<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> arrondissement. Ces logements sont concentrés à l'ouest de l'arrondissement le long des voies de la gare Montparnasse et du boulevard Brune.

Le quartier Didot-Porte de Vanves est exclusivement composé de logements sociaux.

Parallèlement, il y a 25 % de bénéficiaires de l'APL sur le 14<sup>e</sup>, contre 20 % à l'échelle de Paris (cf page 5 du diagnostique du 14<sup>e</sup>).

Aussi, cet arrondissement est caractérisé par une légère sous-représentation de résidences principales comprenant seulement une à deux pièces (52 % contre 55 % pour la moyenne parisienne).

Le tiers du parc est composé de deux pièces et les logements 3 pièces sont plus nombreux qu'à Paris (27 % contre 23 %).

Les logements présentant un faible niveau de confort (absence de salle dédiée à la toilette) au sein du parc sont moins nombreux que dans la capitale (6,6 % contre 7,4 %). À noter que le 14<sup>e</sup> arrondissement accueille la Cité internationale universitaire de Paris, située sur le boulevard Jourdan et qui regroupe à elle seule 5 800 logements.

## 3. LA POPULATION ALLOCATAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT

En 2024, le 14<sup>e</sup> arrondissement comptait 29 281 allocataires de la Caf, soit 20,9 % de sa population, contre 423 490 allocataires à l'échelle parisienne (19,7 %). La proportion de la population couverte par les prestations sociales y est également plus élevée : 42 % dans le 14<sup>e</sup>, contre 40 % à Paris, ce qui témoigne d'une présence plus marquée des bénéficiaires dans cet arrondissement.

La structure familiale des allocataires se distingue par une forte proportion de personnes isolées sans enfants, représentant 69 % des dossiers (contre 64 % à Paris). Les familles avec enfant(s) – qu'il s'agisse de couples ou de familles monoparentales – constituent 30 % des dossiers (contre 35 % à Paris). Parmi ces familles, les couples avec deux enfants sont les plus représentés, avec 47 % des bénéficiaires (48 % à Paris).

### Répartition des types de foyers allocataires

Structure familiale	14 <sup>e</sup> arrondissement	Paris
Population couverte par les prestations	42 %	40 %
Couples avec enfants	19 %	24 %
Couples sans enfants	4 %	4 %
Isolés avec enfant(s) à charge	11 %	11 %
Isolés sans enfant(s) à charge	69 %	64 %

Concernant les prestations perçues, 23 % des allocataires du 14<sup>e</sup> bénéficient de la prime d'activité (contre 25 % à Paris), et 11 % perçoivent le RSA (contre 15 % à Paris).

Les aides au logement sont particulièrement présentes : 25 % des allocataires reçoivent l'APL (contre 20 % à Paris), et 36 % bénéficient de l'Allocation Logement à caractère Social (ALS), contre 30 % à l'échelle parisienne.

## 4. POTENTIEL ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ DE L'ARRONDISSEMENT

### UN TERRITOIRE À DOMINANTE RÉSIDENIELLE ET AUX PÔLES ÉCONOMIQUES AFFIRMÉS

#### Des activités économiques tournées vers les secteurs de la santé et de la recherche médicale

Bien que majoritairement résidentiel, le 14<sup>e</sup> arrondissement abrite plusieurs zones d'activités économiques dynamiques, notamment à l'est, (rue de la Santé) et le long des Maréchaux. Ces secteurs concentrent des emplois dans des domaines stratégiques, en particulier la santé et la recherche médicale.

Le sud de l'arrondissement, entre la Porte d'Orléans et la Cité internationale universitaire, constitue un pôle économique structurant, avec la présence de sièges sociaux de grands groupes tels que Pfizer et Chronopost. A l'est, la rue de la Santé regroupe plusieurs établissements hospitaliers majeurs : l'hôpital Cochin, le Centre hospitalier Sainte-Anne et Port-Royal.

Le 14<sup>e</sup> se distingue ainsi par une spécialisation marquée dans les secteurs de la recherche scientifique et de l'industrie pharmaceutique, avec des acteurs comme l'INSERM (rue d'Alésia) et des laboratoires privés. Ce dynamisme est renforcé par des structures d'innovation telles que la pépinière Paris Innovation Santé Cochin, ou encore l'incubateur Paris Biotech Santé, qui accompagnent des start-ups innovantes dans le domaine de la santé.

Par ailleurs, la présence significative d'activités postales et de messagerie, notamment avec le siège de Chronopost, constitue une autre spécificité économique du territoire, partagée avec le 15<sup>e</sup> arrondissement.

## UN TISSU COMMERCIAL MOINS DENSE MAIS STRUCTURÉ AUTOUR DE PÔLES DE PROXIMITÉ

En 2020, le 14<sup>e</sup> comptait environ 2 720 commerces et services commerciaux, soit une densité de 20 commerces pour 1 000 habitants, inférieure à la moyenne parisienne (28 pour 1 000 habitants). Cette moindre densité globale s'explique par la présence de grands équipements publics (hôpitaux à l'est, cimetière du Montparnasse au nord, parc de Montsouris au sud).

En revanche, plusieurs pôles commerciaux structurants animent l'arrondissement :

- Montparnasse, orienté vers les loisirs et la restauration ;
- Le carrefour Alésia et l'avenue du Général Leclerc mêlant grandes enseignes et commerces indépendants ;
- Le nord de la rue Raymond Losserand, avec une offre variée ;
- La rue Daguerre, réputée pour son ambiance de marché et de quartier ;
- L'avenue du Maine également commerçante.

## UN QUARTIER TOURISTIQUE ANIMÉ AUTOUR DE MONTPARNASSE

Le 14<sup>e</sup> arrondissement attire également les visiteurs grâce à plusieurs sites touristiques emblématiques : les Catacombes, le musée de la Libération de Paris - musée Jean-Moulin, et le cimetière du Montparnasse.

Le quartier Montparnasse concentre une offre culturelle riche, avec 25 salles de spectacle, dont le théâtre Bobino, la Gaîté Montparnasse, le théâtre 14, le pavillon de la Sirène, le conservatoire Marius Milhaud, le studio Raspail, ainsi que de nombreux cinémas.



## LES ATOUTS DU TERRITOIRE

Le 14<sup>e</sup> arrondissement bénéficie d'un cadre de vie attractif combinant :

- Une bonne desserte en transports en commun ;
- Une offre culturelle dense ;
- Des équipements de santé de qualité.

## LES FRAGILITÉS IDENTIFIÉES

Malgré ses nombreux atouts, le territoire présente certaines vulnérabilités structurelles :

- Des inégalités sociales marquées dans certains quartiers ;
- Des nuisances liées à la circulation ;
- Un marché immobilier tendu.

## PROJETS STRUCTURANTS EN COURS

Pour renforcer l'attractivité du 14<sup>e</sup>, plusieurs projets d'aménagement et d'innovation sont en cours ou à venir :

- Réaménagement et végétalisation de la place Denfert Rochereau (jusqu'en 2027) ;
- Programme "Embellir votre quartier" : création de zones piétonnes, et végétalisation de pistes cyclables dans les quartiers Sud (Didot, Montsouris, Porte de Vanves) ;
- Rénovation énergétique de 5 000 logements sociaux d'ici 2030, avec des objectifs de très basse consommation, usage de matériaux de réemploi et végétalisation ;
- Initiatives sociales et solidaires.
  - ✓ Cantine solidaire "La Cop1ne" : repas à prix réduits pour les étudiants ;
  - ✓ Bagagerie solidaire : accueil des personnes précaires ;
  - ✓ Villa Saint-Jacques ;
  - ✓ "Le Tisseur de lien" : nouvel espace de vie sociale et d'ateliers (rue Henri Barbox) ;
  - ✓ Le restaurant solidaire Refugee food ;
  - ✓ « La cantine des Arbustes » ;
  - ✓ La COOP 14 ;
  - ✓ La sécurité sociale alimentaire.

## 5. PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

### PETITE ENFANCE - ENFANCE

53

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES  
ENFANTS (EAJE)

3

CRÈCHES À VOCATION D'INSERTION  
PROFESSIONNELLE (AVIP)

108

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

2

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

3

CENTRES DE PROTECTION MATERNELLE  
ET INFANTILE (PMI)

5

ACCUEILS DE LOISIRS SANS  
HÉBERGEMENT (ALSH) MUNICIPAUX ET  
5 ALSH ASSOCIATIFS

52

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :  
MATERNELLES, ÉLÉMENTAIRES ET  
POLYVALENTS

### JEUNESSE

2

CENTRES PARIS ANIM'

1

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE

2

ÉQUIPES DE PRÉVENTION SOCIALE

2

POINTS INFORMATION JEUNESSE

3

FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS  
(FJT)

4

STRUCTURES JEUNESSE

19

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES  
PUBLICS : 6 COLLÈGES ET 13 LYCÉES  
PUBLIC

13

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVÉS :  
5 COLLÈGES ET 8 LYCÉES PRIVÉ

4

DISPOSITIFS PS JEUNES SOUTENUS  
PAR LA CAF

35

PROJETS FONDS PUBLICS  
ET TERRITOIRES

### ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

7

ESPACES DE VIE  
SOCIALE (EVS)

2

CENTRES SOCIAUX  
(DIDOT ET NOGUES)

1

MAISON DE LA VIE  
ASSOCIATIVE  
ET CITOYENNE

## PARENTALITÉ

2

LIEUX D'ACCUEIL  
ENFANTS PARENTS (LAEP)

8

CLAS (CONTRATS LOCAUX  
D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)

7

CHU

8

PROJETS REAAP (RÉSEAUX D'ÉCOUTE,  
D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT  
DES PARENTS)

1

MÉDIATION FAMILIALE

1

P@RENTS, PARLONS  
NUMÉRIQUE

2

LUDOTHÈQUES

2

POINTS INFORMATIONS VACANCES  
(PIV)

## ACCÈS AUX DROITS

1

MAISON DES SOLIDARITÉS  
(MDS)

2

STRUCTURES ET DISPOSITIFS  
D'INCLUSION NUMÉRIQUE

1

PÔLE INFORMATION ACCUEIL  
FAMILLES DE LA MAIRIE (PIAF)

1

AGENCE FAMILLES-PARTENAIRES  
(AFP) CAF

2

ESPACES PUBLIC  
NUMÉRIQUE

1

ESPACE SOLIDARITÉ INSERTION  
(ESI)

1

ESPACE NUMÉRIQUE D'ACCÈS  
AUX DROITS (ENAD)

1

POINT NUMÉRIQUE  
CAF

1

ESPACE PARISIEN POUR L'INSERTION  
(EPI)

2

POINTS INFORMATION  
VACANCES (PIV)

POINT PARIS EMPLOI (MAIRIE)

PERMANENCES D'ÉCRIVAINS  
PUBLICS

(MAIRIE ANNEXE)

JARDINS NUMÉRIQUES

PIMMS

## 6. LES DISPOSITIFS D'INTERVENTION DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

Les quartiers Didot-Porte de Vanves (QPV), Plaisance-Pernety (QPOP) et Porte d'Orléans (QPOP), bénéficient d'un ensemble de dispositifs visant à améliorer le cadre de vie, à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, et à renforcer les dynamiques locales.

Plusieurs actions sont actuellement déployées sur ces territoires. Parmi elles, on peut citer la Gestion urbaine de proximité à Porte de Vanves, l'accueil des nouveaux habitants, la Clinique du numérique, la Cité éducative, La Maison Sport Santé, le Kiosque emploi, les bibliothèques mobiles, la Ressourcerie Créative, ou encore le projet « Les Tisseurs de Liens ». Ces initiatives contribuent à renforcer la cohésion sociale, à améliorer l'accès aux services et à soutenir les parcours d'insertion des habitants.

Par ailleurs, de nouveaux projets sont en cours de développement, tels que des dispositifs de porte-à-porte et d'accompagnement des personnes âgées, ainsi que la création d'espaces d'accueil informels à destination des jeunes. Ces actions visent à répondre aux besoins émergents des publics les plus fragiles et à favoriser leur inclusion dans la vie du quartier.

Enfin, plusieurs pistes de réflexion sont actuellement à l'étude, notamment l'organisation de permanences de services publics au sein des quartiers, ou encore le déploiement du dispositif « Aller vers l'emploi dans les quartiers » sur l'ensemble du territoire concerné. Ces projets en gestation traduisent la volonté partagée des acteurs locaux de développer et de renforcer des réponses adaptées aux enjeux spécifiques de ces quartiers.

### Conclusion

Le 14<sup>e</sup> arrondissement est un territoire contrasté, où coexistent des zones dynamiques et d'autres plus fragiles. Les politiques publiques y sont fortement mobilisées pour répondre aux enjeux sociaux, éducatifs et économiques. Les projets à venir visent à renforcer l'inclusion, l'accès aux droits, et la qualité de vie des habitants.

## RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

INDICATEURS	14E		PARIS	
	EFFECTIF	PART	EFFECTIF	PART
Population Insee	133 967		2 145 906	
Taux d'évolution annuel moyen entre 2019 et 2022	-2 %		-1,9 %	
Densité de la population	23 838 hab/km <sup>2</sup>		24 771 hab/km <sup>2</sup>	
Taux de pauvreté	13 %		15,4 %	
<b>Structure par âge (en %) :</b>				
De 0 à 14 ans	16 986	13 %	288 369	13 %
De 15 à 29 ans	36 205	27 %	513 570	24 %
De 30 à 44 ans	25 981	19 %	467 463	22 %
De 45 à 59 ans	23 065	17 %	396 560	18 %
De 60 à 74 ans	19 783	15 %	308 031	14 %
De 75 ans et plus	11 950	9 %	171 900	8 %
<b>Profil des habitants :</b>				
Nombre de ménages :	68 199		1 131 607	
- Couples avec enfant(s)	10 086	15 %	172 907	15 %
- Couples sans enfant	14 223	21 %	234 698	21 %
- Isolés avec enfant(s) / familles monoparentales	4 588	7 %	74 615	7 %
- Isolés sans enfant	35 303	52 %	590 386	52 %
- Autres ménages sans famille*	3 999	6 %	59 001	5 %
<b>Répartition des catégories socio-professionnelles :</b>				
Ouvriers et employés parmi les actifs	15 603	23 %	287 035	25 %
Professions intermédiaires parmi les actifs	15 387	23 %	260 133	23 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs	35 027	51 %	541 219	48 %
Autres catégories (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise)	2 182	3 %	43 220	4 %
<b>Les allocataires :</b>				
Nombre d'allocataires	29 281		423 490	
Population couverte par les prestations	58 967	42 %	877 622	41 %
<b>Structure familiale (en %) :</b>				
- Isolés sans enfant	20 103	69 %	272 016	64 %
- Isolés avec enfant(s) / familles monoparentales	3 277	11 %	48 274	11 %
- Couples sans enfant	1 148	4 %	16 964	4 %
- Couples avec enfant(s)	5 686	19 %	102 164	24 %
<b>Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :</b>				
- 1 enfant	2 796	31 %	44 616	30 %
- 2 enfants	4 253	47 %	72 679	48 %
- 3 enfants ou plus	1 914	21 %	33 143	22 %
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement :</b>				
	18 297		222 854	
- APL	7 386	25 %	86 514	20 %
- ALF	485	2 %	9 836	2 %
- ALS	10 426	36 %	126 504	30 %
Bénéficiaires RSA (dont RSA majoré)	3 272	11 %	65 171	15 %
Bénéficiaires Prime d'Activité (dont PPA majorée)	6 612	23 %	104 264	25 %
Bénéficiaires AAH	2 406	8 %	33 458	8 %
Bénéficiaires AEEH	638	2 %	9 853	2 %
Allocataires à bas revenus **	3 727	12 %	64 514	15 %

\* ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale).

\*\* revenus de 0 à 778 euros

Source: Insee 2022, Caf 2024



# LES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

## AXE 1 : SOUTIEN À LA PARENTALITÉ (DONT LA PETITE ENFANCE)

---

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES  
ENJEUX IDENTIFIÉS

## AXE 2 : LIEN SOCIAL ET PARTICIPATION CITOYENNE (DONT L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE)

---

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES  
PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS

## AXE 3 : INSERTION ET ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

---

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES  
PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS

## **Les trois axes d'intervention prioritaires retenus pour le 14<sup>e</sup> arrondissement sont les suivants :**

Le diagnostic partagé entre les partenaires du PST a permis d'identifier plusieurs besoins prioritaires dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Trois axes d'intervention ont été retenus pour y répondre, chacun accompagné d'actions spécifiques élaborées en groupes de travail.

Au regard de la méthodologie définie dans le cadre du PST, et sur la base des éléments du diagnostic, les 3 axes d'interventions prioritaires suivants ont été retenus :

- 1. Axe 1 : Soutien à la parentalité ;**
- 2. Axe 2 : Lien social et participation citoyenne ;**
- 3. Axe 3 : Insertion, Accès aux droits et aux services.**

### **Axe 1 : Soutien à la parentalité**

#### **ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES**

Le diagnostic territorial du 14<sup>e</sup> arrondissement met en lumière plusieurs indicateurs et constats significatifs relatifs à la parentalité :

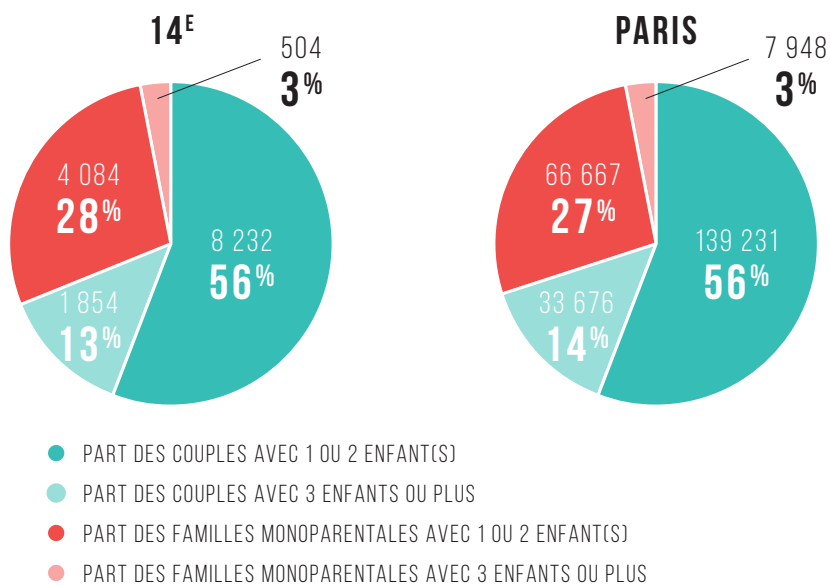
- Les ménages avec enfant(s) représentent environ un quart de la population totale de l'arrondissement ;
- Une proportion importante de familles monoparentales, particulièrement concentrées dans les Quartiers en politique de la Ville, avec un taux atteignant 56 % dans le quartier Didot-Porte de Vanves ;
- Le 14<sup>e</sup> arrondissement compte 9 809 enfants âgés de 3 à 11 ans, soit 7,3 % de la population, une proportion légèrement inférieure à la moyenne parisienne (8 %) ;
  - 3 à 6 ans : 4 217 enfants (3,1 % contre 3,5 % à Paris) ;
  - 7 à 11 ans : 5 592 enfants (4,2 % contre 4,5 % à Paris).

Ces chiffres traduisent une présence significative d'enfants dans l'arrondissement, bien que légèrement en retrait par rapport à la moyenne parisienne.

- Le taux de pauvreté dans l'arrondissement est de 13 %, inférieur à la moyenne parisienne (15,4 %), mais de fortes disparités internes sont observées, avec jusqu'à 28 % de foyers à bas revenus dans le quartier Didot-Porte de Vanves ;

- Le taux de couverture en matière d'accueil de la petite enfance est de 70,5 %, proche de la moyenne parisienne (71,3 %), mais laisse entrevoir des marges d'amélioration dans les quartiers prioritaires de la petite enfance ;
- Le territoire est marqué par une forte densité de structures d'hébergement (7 CHU), accueillant des familles souvent en situation de vulnérabilité, nécessitant un accompagnement spécifique en matière de parentalité.

## RÉPARTITION DES FAMILLES PAR TYPES



Source : Insee 2022

## PLUSIEURS PROBLÉMATIQUES ET BESOINS SONT IDENTIFIÉS SUR LE CHAMP DE LA PARENTALITÉ :

- Renforcer le développement des projets autour de la parentalité, notamment dans les quartiers prioritaires ;
- Favoriser le lien parent/enfant et proposer du répit parental ;
- Favoriser l'information, le lien et l'accompagnement des familles, en particulier monoparentales ;
- Renforcer la dynamique partenariale autour de la parentalité ;
- Accompagner les familles face aux usages numériques (écrans, démarches administratives) ;
- Valoriser l'offre numérique ludique pour favoriser les échanges parents-enfants ;
- Soutenir les familles hébergées dans les CHU/CHRS via un accompagnement spécifique.

**AINSI, 3 ENJEUX PRIORITAIRES ET ACTIONS ASSOCIÉES SONT  
RESSORTIS DES DIVERS ÉCHANGES PARTENARIAUX CONCERNANT  
LA PARENTALITÉ :**

- 1. Renforcer la dynamique d'animation sociale autour de la parentalité, en particulier pour les familles monoparentales des quartiers prioritaires (QPOP-QPV), afin de favoriser l'information, le lien social et l'accompagnement**

**> Fiche Action Axe 1 - FA1 :** Parentalité et lien social au cœur des QPOP et QPV

- 2. Accompagner les familles du 14<sup>e</sup> à l'ère du numérique**

**> Fiche Action Axe 1 - FA2 :** Bien vivre le numérique en famille

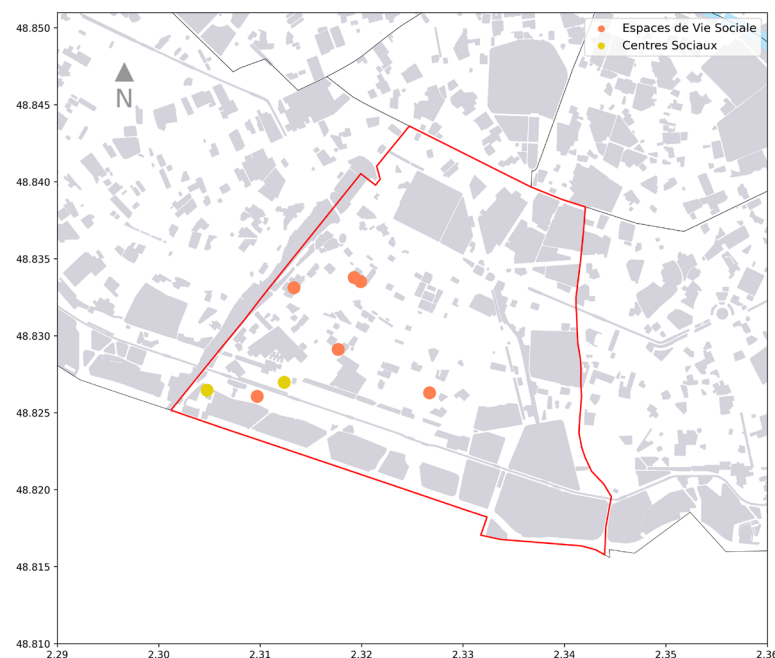
- 3. Informer les familles accueillies dans les centres d'hébergement, sur le plan éducatif**

**> Fiche Action Axe 1 - FA3 :** Familles en centres d'hébergement : Parlons parentalité !

## **Axe 2 : Lien social, cadre de vie et participation citoyenne (dont animation de la vie sociale)**

### **ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES**

L'arrondissement compte deux Centres sociaux et sept Espaces de vie sociale, principalement situés dans les quartiers relevant de la politique de la Ville. Ces structures développent des projets sociaux complémentaires. Parmi les espaces récemment agréés figurent La Ressourcerie Créative et Le Tisseur de Liens.



Dans le quartier de la Porte d'Orléans, composé majoritairement de logements sociaux, des besoins spécifiques émergent. L'arrivée de nouveaux équipements et services implique un accompagnement renforcé des habitants. Le développement du tissu associatif constitue un enjeu majeur, à favoriser par la diversité des acteurs et l'organisation d'événements conviviaux dans l'espace public.

Le quartier Plaisance-Pernety, marqué par une grande diversité sociale, se divise en deux secteurs : l'un abritant des familles aux revenus modestes, avec la présence de foyers de travailleurs migrants et de centres d'hébergement ; l'autre présentant une mixité sociale plus affirmée. Malgré une offre associative dynamique, les habitants rencontrent des difficultés à identifier les ressources disponibles. L'accès à l'information reste un défi important. Des actions de proximité, notamment des animations festives et informatives, sont à privilégier, d'autant que le quartier dispose de nombreux espaces publics propices à ces initiatives.

Ce territoire bénéficie également d'un large éventail d'infrastructures dédiées à l'enfance et à la jeunesse : établissements scolaires, Centre Paris Anim, point information jeunesse, Espaces de vie sociale, bibliothèque, club de prévention... La présence de la Cité Éducative représente un levier pour fédérer les acteurs autour des enjeux liés au lien famille-école-quartier, au numérique, à l'orientation scolaire et professionnelle.

Le quartier Didot-Porte de Vanves se distingue par une offre culturelle et sportive riche : deux Centres sociaux, une piscine, un conservatoire, plusieurs complexes sportifs, une Maison des pratiques artistiques amateurs, un théâtre municipal... Le tissu associatif y est également très actif. Toutefois, la visibilité des ressources auprès des habitants reste limitée. Deux actions sont en cours d'expérimentation : la création d'un lieu centralisant l'information et la mise en place d'un réseau d'habitants relais pour diffuser les ressources disponibles. Les transformations urbaines à venir, notamment la réhabilitation de logements, nécessiteront un accompagnement adapté.

### **PLUSIEURS PROBLÉMATIQUES ET BESOINS SONT IDENTIFIÉS SUR LE CHAMP DU LIEN SOCIAL ET PARTICIPATION CITOYENNE :**

- Poursuivre et renforcer l'accompagnement des dynamiques collectives autour du lien social à la Porte d'Orléans ;
- Mettre en place un maillage consolidé et structurer un réseau d'intervenants dans les quartiers de logements sociaux pour favoriser un accueil et une intégration facilitée ;
- Déployer et poursuivre des actions de proximité et « d'aller-vers » telles que des animations festives et informatives, dans les quartiers où l'accès à l'information reste un enjeu majeur.

**AINSI, 3 ENJEUX PRIORITAIRES ET ACTIONS ASSOCIÉES SONT  
RESSORTIS DES DIVERS ÉCHANGES PARTENARIAUX CONCERNANT LE  
LIEN SOCIAL ET LE CADRE DE VIE :**

- 1. Renforcer la coordination des acteurs de la Porte d'Orléans pour consolider les dynamiques collectives et améliorer l'accompagnement des habitants du quartier Porte d'Orléans.**

**> Fiche Action Axe 2 - FA1 :** Structuration d'une équipe opérationnelle inter-associative et institutionnelle Porte d'Orléans

- 2. Favoriser le lien social et la participation citoyenne à travers des événements festifs et fédérateurs dans les quartiers prioritaires et populaires.**

**> Fiche Action Axe 2 - FA2 :** Fête de quartier QPV et QPOP (Porte de Vanves, Pernety-Plaisance, Porte d'Orléans) :

- 3. Soutenir les habitants dans les transformations urbaines à venir, en favorisant leur implication et leur accès à l'information.**

**> Fiche Action Axe 2 - FA3 :** Accompagnement des réhabilitations des 3 quartiers (Cité de l'Eure, Le Moulin des Lapins, et Vercingétorix Holweck)

### **Axe 3 : Insertion et accès aux droits et aux services**

#### **ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES**

Les transformations récentes du quartier Porte d'Orléans ont modifié sa composition sociale, avec l'arrivée de nouvelles familles et un rajeunissement de la population. Ce territoire accueille désormais une diversité de publics : seniors, familles (dont de nombreuses monoparentales) et jeunes de moins de 25 ans.

Face à une proportion significative de foyers à faibles revenus, il est essentiel de renforcer les dispositifs d'accès aux droits pour lutter contre le non-recours, et développer des actions facilitant l'accès aux soins.

Le quartier Plaisance-Pernety se distingue par une forte présence de familles monoparentales, souvent confrontées à des situations de précarité. Le renforcement des dispositifs d'accompagnement spécifiques à ces familles est donc une priorité. L'ouverture prochaine d'une Maison France Services représente une opportunité majeure pour répondre à ces besoins.

À Porte d'Orléans, quartier exclusivement composé de logements sociaux, les écarts socio-économiques se creusent entre le quartier prioritaire et le reste de l'arrondissement, en particulier pour les jeunes, les familles monoparentales et les seniors de plus de 65 ans. Le développement d'actions d'insertion sociale et professionnelle de proximité est donc crucial.

Les familles monoparentales représentent 56 % des familles de ce quartier, dont 41 % sont identifiées comme fragiles. Trois axes d'intervention prioritaires ont été définis :

- La lutte contre le non-recours aux droits ;
- Le renforcement de l'offre d'insertion socio- professionnelle ;
- Le développement de modes d'accueil pour la petite enfance.

### **PLUSIEURS PROBLÉMATIQUES ET BESOINS SONT IDENTIFIÉS SUR LE CHAMP DE L'INSERTION ET DE L'ACCÈS AUX DROITS :**

- Poursuivre le développement d'actions en faveur de l'inclusion numérique visant à faciliter les démarches administratives ;
- Conduire des actions coordonnées visant à lever les freins sociaux des publics fragilisés au service de leur insertion sociale et professionnelle.

#### **Exemples de freins rencontrés :**

- Pour les jeunes (18-25 ans) : difficultés à trouver un stage ou une alternance, manque de solutions de garde pour les jeunes parents, obstacles administratifs, problèmes de mobilité, isolement et peur de l'échec ;
- Augmentation des violences conjugales observée depuis deux ans : les femmes victimes mettent souvent leur vie professionnelle en suspens.



## DES DISPOSITIFS D'ACCÈS AUX DROITS PRÉSENTS ET QUI RESTENT À RENFORCER

AFP DE RATTACHEMENT

FINLAY

2

STRUCTURES ET DISPOSITIFS  
D'INCLUSION NUMÉRIQUE

SOIT 1 STRUCTURE POUR  
66 984 HABITANTS SUR LE  
TERRITOIRE, CONTRE 1 POUR  
33 530 HABITANTS SUR PARIS

1

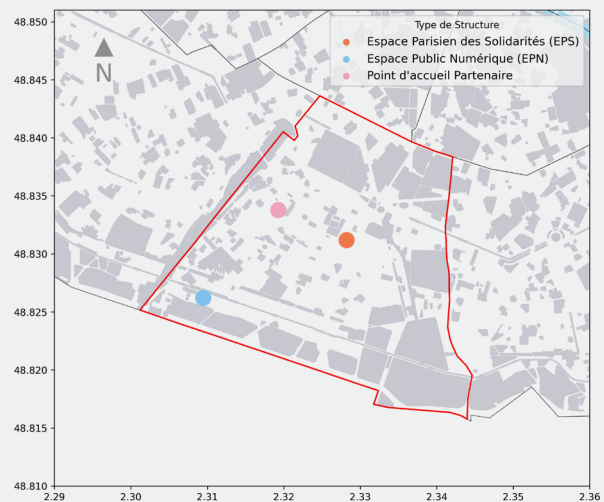
POINT NUMÉRIQUE CAF

2

POINTS INFOS VACANCES  
(PIV)

SOIT 1 PIV POUR 66 984  
HABITANTS SUR LE TERRITOIRE,  
CONTRE 1 POUR 73 997  
HABITANTS SUR PARIS.

Inclusion numérique 14<sup>e</sup> arrondissement



TROIS ENJEUX PRIORITAIRES ET ACTIONS ASSOCIÉES SONT  
RESSORTIS DES DIVERS ÉCHANGES PARTENARIAUX SUR L'AXE  
INSERTION/ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES :

1. Contribuer au décloisonnement, dans l'intérêt des habitants, de l'écosystème des partenaires de l'aide aux démarches numériques, en renforçant les articulations entre acteurs internes et externes

> Fiche Action Axe 3 - FA1 : Le Réseau d'aides aux démarches en ligne 14<sup>e</sup> (ADEL 14)

2. L'accès aux vacances comme levier d'insertion sociale

> Fiche Action Axe 3 - FA2 : Les vacances, un droit pour tous

3. Levée des freins à l'insertion, notamment par le soutien à l'accès aux modes de garde, crèche AVIP

> Fiche Action Axe 3 - FA3 : L'insertion en action : ensemble vers un avenir professionnel



# LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Les parties signataires s'engagent à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer les actions décrites dans le PST.

Le Copil a vocation à se réunir une à deux fois par an pour suivre la mise en œuvre du PST. En amont, le groupe de coordination doit se réunir pour préparer le Copil.

Le calendrier et les indicateurs de suivi sont inscrits dans chacune des fiches d'actions.

Les indicateurs globaux de suivi doivent permettre de suivre la mise en œuvre du PST 14<sup>e</sup> : nombre de Copils organisés par an, nombre et type de participants aux Copils ainsi que le niveau de réalisation des actions prévues dans le plan d'actions.



# LE PLAN D' ACTIONS

AXE	N° FICHE ACTION/ ENJEU	TITRE DE L'ACTION	PILOTES DE L'ACTION	PUBLICS CIBLES
PARENTALITÉ (DOIT LA PETITE ENFANCE)	A1- FA1	Parentalité et lien social au cœur des QPOP et QPV	EDL14/ DFPE / Caf de Paris équipe territoriale	Familles du 14 <sup>e</sup>
	A1- FA2	Bien vivre le numérique en famille	DFPE/ DSOL/ Caf de Paris équipe territoriale	Professionnels des réseaux parentalité et d'inclusion numérique 14 <sup>e</sup> , familles du 14 <sup>e</sup>
	A1- FA3	Familles en centres d'hébergement : Parlons parentalité !	DFPE/ DSOL/ Caf de Paris équipe territoriale	Les professionnels des centres d'hébergement. Toutes les familles accueillies en structure d'hébergement
LIEN SOCIAL ET PARTICIPATION CITOYENNE	A2- FA1	Coordination Porte d'Orléans : Structuration d'une équipe opérationnelle inter-associative et institutionnelle	EDL 14 / DSOL (CST)/ Caf de Paris équipe territoriale	Habitants du quartier Porte d'Orléans avec une attention particulière aux publics suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• jeunes de 12 à 25 ans,</li> <li>• familles monoparentales,</li> <li>• seniors de plus de 65 ans,</li> <li>• acteurs associatifs et professionnels</li> </ul>
	A2- FA2	Fête de quartier en QPV et Qpop	Mairie du 14 <sup>e</sup> , EDL 14, MDS 6/14	Les habitants des quartiers, tous âges confondus
	A2- FA3	Réhabilitation des 3 quartiers (Cité de l'Eure, Le Moulin des lapins, et Vercingétorix Holweck)	Mairie du 14 <sup>e</sup> ; Bailleurs sociaux, services sociaux, MDS 6/14 , Caf de Paris équipe territoriale 6/14	Habitants des quartiers concernés avec une attention particulière : <ul style="list-style-type: none"> <li>• locataires logements sociaux en cours réhabilitation,</li> <li>• familles monoparentales,</li> <li>• personnes âgées,</li> <li>• jeunes adultes</li> </ul>
INSERTION ET ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES	A3- FA1	Réseau d'Aide aux démarches en ligne (ADEL 14)	Mairie du 14 <sup>e</sup> , DAE, DSOL, EDL 14	Les habitants du 14 <sup>e</sup> rencontrant des difficultés pour réaliser elles-mêmes les démarches numériques
	A3- FA2	Les vacances, un droit pour tous	DFPE / DSOL / Caf de Paris équipe territoriale	Familles du 14 <sup>e</sup>
	A3- FA3	L'insertion en action : ensemble vers un avenir professionnel	Mairie du 14 <sup>e</sup> /DAE/ DSOL/ EDL 14	Toute personne en recherche de formation professionnelle et/ou d'emploi

INDICATEURS D'ÉVALUATION	1ER SEM. 2025	2E SEM. 2025	1ER SEM. 2026	2E SEM. 2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de familles accompagnées ;</li> <li>• Nombre et type d'activités proposées ;</li> <li>• Satisfaction bénéficiaires ;</li> <li>• Mobilisation partenaires institutionnels et associatifs.</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre actions sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique et aux risques en direction des professionnels ;</li> <li>• Nombre initiatives pour faire découvrir aux familles l'offre numérique ludique en vue de favoriser échanges parents-enfants.</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre professionnels mobilisés dans chaque CHU ;</li> <li>• Nombre familles orientées vers structures extérieures ;</li> <li>• Nombre d'orientations abouties ;</li> <li>• Nombre de professionnels impliqués dans le réseau.</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre acteurs impliqués dans la coordination ;</li> <li>• Nombre d'actions coconstruites et réalisées ;</li> <li>• Taux de participation des habitants aux événements ;</li> <li>• Évolution de l'accès aux ressources identifiées.</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes présents sur chaque stand ;</li> <li>• Nombre de questionnaires d'évaluation complétés ;</li> <li>• Avis des habitants.</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux participation aux réunions d'informations ;</li> <li>• Satisfaction habitants sur l'accompagnement ;</li> <li>• Suivi étapes de réhabilitation ;</li> <li>• Nombre de relais habitants formés.</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre fiches liaison transmises par les services de l'EPS ;</li> <li>• Nombre habitants pris en charge et accompagnés au sein du réseau ;</li> <li>• Nombre publications sur le groupe teams.</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de forums organisés ;</li> <li>• Nombre informations collectives organisées ;</li> <li>• Nombre familles touchées par les actions.</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan de l'utilisation du guide ;</li> <li>• Nombre de réunions ;</li> <li>• Nombre de structures participant aux réunions du réseau ;</li> <li>• Souhait de poursuivre le réseau ;</li> <li>• Nombre de fiches de saisine transmises aux principaux prestataires emploi.</li> </ul>					

# ANNEXES

# ANNEXE 1

## LES FICHES ACTIONS

### **AXE1 - FA1** FICHE ACTION

## FAMILLES ET PARENTALITÉ : UNE DYNAMIQUE POUR LES QUARTIERS QPOP ET QPV

---

#### ENJEU

RENFORCER LA DYNAMIQUE D'ANIMATION SOCIALE AUTOUR DE LA PARENTALITÉ, EN PARTICULIER POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES DES QUARTIERS PRIORITAIRES (QPOP-QPV), AFIN DE FAVORISER L'INFORMATION, LE LIEN SOCIAL ET L'ACCOMPAGNEMENT

#### NOM DE L'ACTION

« Parentalité et lien social au cœur des QPOP et QPV »

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Améliorer l'accès à l'information et aux ressources du territoire pour les familles, en particulier monoparentales ;
- Développer une dynamique partenariale autour de la parentalité ;
- Favoriser l'accompagnement autour des questions de parentalité ;
- Soutenir le lien parent/enfant et offrir des espaces de répit parental.

#### PILOTES

- EDL 14 ;
- Caf de Paris ;
- Équipe territoriale 6/14 ;
- DFPE (CMFP 6/14).

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de temps collectifs pour les familles, avec une attention particulière aux familles monoparentales ;</li> <li>• Soutien aux groupes de parole pour les parents portés par les acteurs associatifs ;</li> <li>• Soutien aux projets favorisant le lien parents/enfants initiés par les acteurs associatifs.</li> </ul>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles des quartiers de la Porte de Vanves, Pernety-Plaisance et Porte d'Orléans, et en priorité Pernety-Plaisance et Porte d'Orléans en direction des familles monoparentales.</li> <li>• Typologie : parents, mixité de genre.</li> </ul>
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	Quartier politique de la Ville de la Porte de Vanves, Pernety-Plaisance et Porte d'Orléans – 14 <sup>e</sup> arrondissement de Paris.
<b>PARTENAIRES MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caf de Paris</li> <li>• MDS 6/14</li> <li>• Ville de Paris (DFPE, Service Politique de la Ville)</li> <li>• Préfecture de Paris</li> <li>• PMI</li> </ul>
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	3 ans (du 01/01/2025 au 31/12/2027).
<b>MOYENS HUMAINS</b>	Partenaires institutionnels et réseau parentalité du 14 <sup>e</sup> - Intervenants spécialisés (petite enfance, parentalité, médiateurs, etc...).
<b>MOYENS MATÉRIELS</b>	Mobilisation des espaces du territoire (M14, EDL14, Caf de Paris, EVS, Centres sociaux, et locaux associatifs).
<b>COUT DE L'ACTION</b>	5 000 €.
<b>CO-FINANCEMENTS</b>	Appels à projets Caf de Paris dont le dispositif Promeneurs du net Parentalité, Financements DFPE et Appels à projets Politique de la Ville.
<b>MODALITÉS DE COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions d'information locales ;</li> <li>• Affichages dans les équipements publics et sociaux ;</li> <li>• Partenariats avec les acteurs du quartier.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure information et accompagnement des familles monoparentales par la mise en œuvre d'une programmation adaptée aux besoins.</li> <li>• Renforcement des partenariats locaux autour de la parentalité.</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de familles accompagnées ;</li> <li>• Nombre et type d'activités proposées ;</li> <li>• Satisfaction des bénéficiaires ;</li> <li>• Mobilisation des partenaires institutionnels et associatifs.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	L'organisation pour accompagner la mise en œuvre : Copil trimestriel.

## **AXE1 - F2** FICHE ACTION **PARENTALITÉ NUMÉRIQUE**

---

### **ENJEU**

**ACCOMPAGNER LES FAMILLES DU 14<sup>E</sup> À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE**

### **NOM DE L'ACTION**

**« Bien vivre le numérique en famille »**

### **OBJECTIFS DE L'ACTION**

- Sensibiliser les familles aux nouvelles technologies ;
- Les informer sur les risques du numérique ;
- Accompagner la découverte des nouvelles technologies ;
- Proposer des alternatives aux écrans ;
- Accompagner toutes démarches numériques concernant la parentalité.

### **PILOTES**

- DFPE (CMFP 6/14) ;
- MDS (CMIN 6/14) ;
- Caf de Paris (CCD 6/14).

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique et aux risques en direction des professionnels ;</li> <li>• Faire découvrir aux familles l'offre numérique ludique de l'arrondissement pour favoriser les échanges parents-enfants ;</li> <li>• Informer les familles lors des actions d'aller-vers (cafés-parents, forums, etc.) sur les alternatives aux écrans (LAEP, ludothèques, animations etc.) ;</li> <li>• Développer des actions d'accompagnement numérique dans les établissements scolaires pour soutenir les familles dans les démarches (cantine, bourse, périscolaire, Pronote), en partenariat avec le réseau d'inclusion numérique ;</li> <li>• Semaine du bien-vivre le numérique en famille.</li> </ul>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les professionnels des réseaux parentalité et d'inclusion numérique ;</li> <li>• Les familles du 14<sup>e</sup>.</li> </ul>
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	14 <sup>e</sup> arrondissement.
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau parentalité du 14<sup>e</sup> ;</li> <li>• Réseau d'inclusion numérique du 14<sup>e</sup> ;</li> <li>• Opérateurs numérique nationaux (e-enfance, Pronote, Cnil etc.) ;</li> <li>• CASPE 6/14 (DFPE-DASCO- Education nationale) ;</li> <li>• Réseau santé (DSP, CPTS, PMI).</li> </ul>
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	2 ans (soit du 01/01/2026 au 31/12/2027).
<b>MOYENS HUMAINS</b>	Intervenants experts du numérique et animateurs d'alternatives au numérique (conteurs, etc.).
<b>MOYENS MATÉRIELS</b>	Mise à disposition de locaux, matériel informatique pour les actions d'«aller-vers», impression de support de communication (affiches, flyers), convivialité.
<b>COÛT DE L'ACTION</b>	5 000 €.
<b>CO-FINANCEMENTS</b>	Caf de Paris : 40 % ; DSOL : 40 % ; Partenaires associatifs : Mise à disposition de personnel et des locaux (20 %).
<b>MODALITÉS DE COMMUNICATION</b>	Emailing, affichages (Mairie du 14 <sup>e</sup> , écoles, structures petite enfance, structures associatives, newsletter Mairie et DSOL, réseaux sociaux etc.).
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	Une meilleure interconnaissance des professionnels des 2 réseaux (parentalité et inclusion numérique).
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions de sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique et aux risques en direction des professionnels ;</li> <li>• Nombre d'initiatives pour faire découvrir aux familles l'offre numérique ludique de l'arrondissement en vue de favoriser les échanges parents-enfants ;</li> <li>• Nombre d'actions d'«aller-vers» (cafés-parents, forum, etc.) pour informer les familles sur les alternatives aux écrans (LAEP, ludothèques, animations etc.) ;</li> <li>• Nombre d'actions d'accompagnement numérique dans les établissements scolaires pour soutenir les familles dans les démarches (cantine, bourse, périscolaire, Pronote, en partenariat avec le réseau d'inclusion numérique).</li> </ul>

## **AXE1 - F3** FICHE ACTION

# RÉSEAU PARENTALITÉ AVEC LES CHU ET CHRS

---

### ENJEU

**INFORMER LES FAMILLES ACCUEILLIES DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT SUR LE PLAN ÉDUCATIF**

### NOM DE L'ACTION

« Familles en centres d'hébergement : Parlons parentalité ! »

### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Informer les professionnels des structures sur les ressources existantes sur l'arrondissement et les offres de service ;
- Accompagner les familles sur le plan éducatif et améliorer leur intégration dans le quartier par une meilleure saisine des ressources locales.

### PILOTES

- DFPE (CMFP 6/14) ;
- Caf de Paris ;
- Équipe territoriale 6/14 ;
- MDS (CST 6/14).

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à jour le répertoire des structures d'hébergement d'urgence DSOL) ;</li> <li>• Planifier des réunions dans chaque CHU avec les institutions pour identifier les besoins ;</li> <li>• Proposer des adresses email génériques pour chaque CHU ;</li> <li>• Définir un interlocuteur parentalité dans chaque CHU ;</li> <li>• Mettre en place une fiche contact pour les CHU avec un référent par institution (Caf de Paris, DSOL, CASPE, Service social scolaire, Mairie d'arrondissement – Service familles et citoyenneté/Caisse des Écoles-, santé).</li> </ul>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les professionnels des centres d'hébergement ;</li> <li>• Toutes les familles accueillies en structure d'hébergement.</li> </ul>
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	14 <sup>e</sup> arrondissement.
<b>PARTENAIRES</b>	Professionnels intervenant sur la thématique de la parentalité, institutions (DSOL, Caf de Paris, CASPE 6/14), intervenants extérieurs
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	2025/2026.
<b>MOYENS MATÉRIELS</b>	Flyers, guide, convivialité, intervenant extérieur (spécialiste).
<b>COÛT DE L'ACTION</b>	400 €
<b>CO-FINANCEMENTS</b>	MDS/Caf de Paris.
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	Développement de liens entre les professionnels des établissements et les partenaires locaux dans l'intérêt des familles, et à terme, création d'un réseau parentalité.
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels mobilisés dans chaque centre d'hébergement lors des réunions ;</li> <li>• Nombre de familles orientées vers des structures extérieures ;</li> <li>• Nombre de familles s'y étant rendues ;</li> <li>• Nombre de professionnels impliqués dans le réseau.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	<p>Cette fiche action a été élaborée à partir du diagnostic suivant :</p> <p>Les familles accueillies dans les établissements ont eu des parcours de vie difficiles. Les mères sont souvent seules pour gérer les enfants et parfois épuisées. Elles ne connaissent pas les structures extérieures qui pourraient les aider.</p> <p>Ces établissements connaissent un important turn-over des professionnels et parfois des postes vacants.</p> <p>Les CHU manquent d'espace pour organiser des interventions de services extérieurs</p>

## **AXE2 - F1 FICHE ACTION**

# **COORDINATION PORTE D'ORLEANS**

---

### **ENJEU**

**RENFORCER LA COORDINATION DES ACTEURS LOCAUX  
POUR CONSOLIDER LES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET AMÉLIORER  
L'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DU QUARTIER PORTE D'ORLÉANS**

### **NOM DE L'ACTION**

**« Structuration d'une équipe opérationnelle inter-associative et institutionnelle  
Porte d'Orléans »**

### **OBJECTIFS DE L'ACTION**

- Appui aux espaces de vie sociale existants ;
- Coordination des actions jeunesse, accès aux droits, animation de quartier en vue d'assurer des actions aux différents publics de ces quartiers ;
- Soutien à l'intégration des nouveaux équipements et services ;
- Valorisation des initiatives locales et accompagnement des projets associatifs.

### **PILOTES**

- EDL 14 ;
- MDS (CST 6/14) ;
- Caf de Paris (équipe territoriale 6/14).

<b>DESCRIPTION</b>	Constitution d'un collectif d'acteurs locaux (associatifs, institutionnels, habitants) pour coordonner les actions menées sur le quartier Porte d'Orléans. L'équipe opérationnelle assurera la mise en lien des initiatives existantes, l'organisation de temps de concertation réguliers, le suivi des projets, et le développement d'actions communes en réponse aux besoins identifiés. Elle jouera également un rôle d'interface entre les habitants et les institutions.
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Habitants du quartier Porte d'Orléans, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes de 12 à 25 ans ;</li> <li>• Familles monoparentales ;</li> <li>• Seniors de plus de 65 ans.</li> </ul> Acteurs associatifs et professionnels du territoire.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	Quartier Porte d'Orléans – 14 <sup>e</sup> arrondissement de Paris (QPV).
<b>PARTENAIRES</b>	Fondation Jeunesse Feu Vert, Collectifs d'acteurs locaux, Équipe de développement local du 14 <sup>e</sup> , associations de quartier, services municipaux, équipe territoriale Caf de Paris, Maison des solidarités.
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Actions déjà en œuvre et à renforcer durant la durée du PST jusqu'en 2027.
<b>MOYENS HUMAINS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénévoles associatifs ;</li> <li>• Référents institutionnels et associatifs ;</li> <li>• Habitants.</li> </ul>
<b>MOYENS MATÉRIELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux associatifs pour les réunions et ateliers ;</li> <li>• Matériel de communication (affiches, flyers, supports numériques) ;</li> <li>• Outils collaboratifs (plateforme de suivi, agenda partagé).</li> </ul>
<b>COÛT DE L'ACTION</b>	Financement des associations <i>via</i> les appels à projets
<b>CO-FINANCEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Paris ;</li> <li>• Caf de Paris ;</li> <li>• Subventions associatives ;</li> <li>• Divers Appels à projets.</li> </ul>
<b>MODALITÉS DE COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertations et réunions partenariales ;</li> <li>• Affichage dans les équipements du quartier ;</li> <li>• Diffusion <i>via</i> les réseaux sociaux des partenaires ;</li> <li>• Newsletters locales.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure coordination des acteurs du quartier ;</li> <li>• Augmentation du nombre d'actions concertées ;</li> <li>• Renforcement du lien entre habitants et institutions ;</li> <li>• Visibilité accrue des ressources locales.</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'acteurs impliqués dans la coordination ;</li> <li>• Nombre d'actions coconstruites et réalisées ;</li> <li>• Taux de participation des habitants aux événements ;</li> <li>• Évolution de l'accès aux ressources identifiées.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Diagnostic Porte d'Orléans réalisé, création de 2 postes d'éducateurs de prévention, (Fondation Jeunesse Feu Vert), création de l'EVS La Ressourcerie Créative agréée depuis 2021, EVS « Le Tisseur de Liens » agréée depuis 01/01/25, coordination autour de l'animation de la vie de quartier, de l'accès aux droits et aux ressources, reprise de la coordination jeunesse, extension du périmètre d'intervention de l'équipe de développement local du 14 <sup>e</sup> , du fait de sa reconnaissance en tant que quartier populaire. A ce jour, il existe plus de 40 acteurs associatifs et institutionnels actifs sur la Porte d'Orléans.

## **AXE2 - F2** FICHE ACTION

# FÊTE DE QUARTIER

---

### ENJEU

**FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE À TRAVERS DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS ET FÉDÉRATEURS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES ET POPULAIRES ; PERMETTRE AUX HABITANTS DES QUARTIERS POPULAIRES DE DÉCOUVRIR LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS DE LEUR QUARTIER ET DES QUARTIERS VOISINS**

### NOM DE L'ACTION

« Fête de quartier en QPV et QPOP (Porte de Vanves, Pernety, Plaisance, Porte d'Orléans) »

### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Renforcer la cohésion sociale par des temps conviviaux ;
- Encourager la participation des habitants à la vie locale ;
- Valoriser les initiatives associatives et les talents du quartier ;
- Créer des espaces de rencontre et d'échange intergénérationnels ;
- Informer les habitants sur les ressources et services disponibles.

### PILOTES

- Caf de Paris ;
- CASPE 16/17 ;
- MDS.

<b>DESCRIPTION</b>	Organisation une fois par an de fêtes de quartier dans les secteurs Porte de Vanves, Pernety, Plaisance, Porte d'Orléans (une demi-journée). Ces événements incluront des animations culturelles, musicales, sportives, des stands associatifs et institutionnels, des ateliers participatifs, des espaces de jeux pour enfants, et des temps d'échange avec les habitants. L'objectif est de créer des moments fédérateurs, accessibles à tous, favorisant le vivre-ensemble et la visibilité des ressources locales.
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Habitants des quartiers concernés tous âges confondus.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	Quartiers QPV et QPOP du 14 <sup>e</sup> arrondissement : Porte de Vanves, Pernety, Plaisance, Porte d'Orléans.
<b>PARTENAIRES MOBILISÉS</b>	Associations locales, Centres sociaux, Espaces de vie sociale, services jeunesse, Cité Éducative, Maison des pratiques artistiques amateurs, le club de prévention Feu vert, les services (Caf de Paris, MDS, CASPE, DJS).
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	3 ans (du 01/01/2025 au 31/12/2027)
<b>MOYENS MATÉRIELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe de développement local ;</li> <li>• Services de la Mairie du 14<sup>e</sup> ;</li> <li>• Feu vert et les jeunes accompagnés par Feu vert pour l'intendance ;</li> <li>• Représentant de tous les services mobilisés ;</li> <li>• Bénévoles associatifs ;</li> <li>• Intervenants artistiques et culturels.</li> </ul>
<b>MOYENS HUMAINS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens de communication (affiches, flyers, banderoles) ;</li> <li>• Barnums, tables, chaises ;</li> <li>• Scène mobile, sonorisation ;</li> <li>• Matériel d'animation (jeux, ateliers, mobilier) ;</li> <li>• Espaces publics (places, squares, rues piétonnes).</li> </ul>
<b>COÛT DE L'ACTION</b>	1 000 € par an.
<b>CO-FINANCEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mairie du 14<sup>e</sup> ;</li> <li>• Maison des solidarités 6/14 ;</li> <li>• EDL 14.</li> </ul>
<b>MODALITÉS DE COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affiches et flyers élaborés par la mairie et transmises aux bailleurs aux écoles aux crèches aux partenaires invités ;</li> <li>• Newsletter mairie et EIS.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure identification des ressources du quartier par les habitants ;</li> <li>• Accès aux droits facilité ;</li> <li>• Échanges entre professionnels ;</li> <li>• Renforcement du lien social dans les quartiers concernés ;</li> <li>• Augmentation de la participation citoyenne ;</li> <li>• Meilleure connaissance des ressources locales par les habitants ;</li> <li>• Valorisation des initiatives locales.</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'événements organisés ;</li> <li>• Taux de fréquentation ;</li> <li>• Nombre de personnes présentes sur chaque stand ;</li> <li>• Nombre de questionnaires d'évaluation complétés ;</li> <li>• Avis des habitants.</li> </ul>

## **AXE2 - F3** FICHE ACTION

# RÉHABILITATION

---

### ENJEU

**SOUTENIR LES HABITANTS DANS LES TRANSFORMATIONS URBAINES À VENIR, EN FAVORISANT LEUR IMPLICATION ET LEUR ACCÈS À L'INFORMATION**

### NOM DE L'ACTION

**« Accompagnement des réhabilitations des 3 quartiers (Cité de l'Eure, Le Moulin des Lapins et Vercingétorix Holweck) »**

### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Informer les habitants sur les projets de réhabilitation ;
- Favoriser leur participation aux décisions et aux étapes du projet ;
- Créer un réseau d'habitants relais pour diffuser les informations ;
- Accompagner les familles dans les démarches liées aux travaux ;
- Renforcer le lien entre les bailleurs, les institutions et les habitants.

### PILOTES

- Mairie du 14<sup>e</sup> ;
- Bailleurs sociaux ;
- Services sociaux ;
- MDS 6/14 ;
- Caf de Paris ;
- Équipe territoriale 6/14.

<b>DESCRIPTION</b>	<p>Mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement social et citoyen dans les quartiers concernés par des projets de réhabilitation. L'action prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De s'appuyer sur un réseau d'habitants relais pour la diffusion des ressources ;</li> <li>• L'organisation de réunions publiques, d'ateliers participatifs et de permanences d'information ;</li> <li>• Un suivi individualisé des familles impactées par les travaux ;</li> <li>• Une coordination régulière entre les bailleurs, les services sociaux et les associations locales.</li> </ul>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Habitants des immeubles concernés par une réhabilitation.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	Résidences de l'Eure, du Moulin des Lapins et Vercingétorix Holweck – 14 <sup>e</sup> arrondissement.
<b>PARTENAIRES</b>	Bailleurs sociaux, Maison des Solidarités du 14 <sup>e</sup> , Caf de Paris, services municipaux, Centres sociaux, associations de médiation, habitants volontaires.
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	2025/2026.
<b>MOYENS HUMAINS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence de concertation ;</li> <li>• Directions territoriales et travailleurs sociaux des bailleurs ;</li> <li>• Gardiennes, gardiens d'immeubles ;</li> <li>• Responsables associatifs ;</li> <li>• Équipe municipale.</li> </ul>
<b>MOYENS MATÉRIELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux pour les permanences et réunions ;</li> <li>• Matériel de communication (affiches, flyers, panneaux d'information).</li> </ul>
<b>COÛT DE L'ACTION</b>	Financement à 100 % Mairie du 14 <sup>e</sup> arrondissement.
<b>CO-FINANCEMENTS</b>	À étudier selon les résidences retenues en phase de déploiement de l'initiative.
<b>MODALITÉS DE COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage dans les halls d'immeubles ;</li> <li>• SMS envoyés par les bailleurs ;</li> <li>• Réunions d'information dans les quartiers ;</li> <li>• Mobilisation des relais habitants.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure information des habitants sur les projets de réhabilitation ;</li> <li>• Implication active des habitants dans les transformations de leur résidence et de leur quartier ;</li> <li>• Réduction des tensions liées aux travaux ;</li> <li>• Renforcement du lien social dans les résidences concernées.</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de participation aux réunions d'information ;</li> <li>• Satisfaction des habitants sur l'accompagnement.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Forum accès aux droits et accompagnement numérique le 1 <sup>er</sup> décembre à la Cité de L'Eure, en pied d'immeuble dans les locaux de l'association Florimont (MDS-Caf de Paris-Bailleur Immobilière 3F- EVS Florimont...).

## **AXE3 - F1 FICHE ACTION**

# **LE RÉSEAU D'AIDE AUX DÉMARCHES EN LIGNE**

---

### **ENJEU**

**CE PROJET COMPORTE UN ENJEU TERRITORIAL IMPORTANT, CELUI D'UN DÉCLOISONNEMENT, DANS L'INTÉRÊT DES HABITANTS, DE L'ÉCOSYSTÈME DES ACTEURS DE L'AIDE AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES, EN RENFORÇANT LES ARTICULATIONS :**

- En interne de la Maison des Solidarités, entre le service d'accès au droit, le service social et l'espace numérique d'accès au droit ;
- Entre la Maison des Solidarités et les acteurs associatifs, mairie d'arrondissement et Maisons France Service de l'arrondissement (en améliorant la qualité de l'orientation) ;
- Entre les associations, mairie d'arrondissement et Maisons France Services (prise en charge plus collective de la demande des habitants).

### **NOM DE L'ACTION**

**« Réseau d'Aides aux démarches en ligne 14<sup>e</sup> (ADEL 14) »**

### **OBJECTIFS DE L'ACTION**

- Favoriser la prise en charge collective des demandes d'aides aux démarches en ligne émanant des habitants, en s'assurant qu'une structure peut y répondre, en s'appuyant sur un fonctionnement en réseau ;
- Fluidifier les relations entre les services de la MDS 6/14 et les structures d'inclusion numérique du territoire ;
- Aller vers une connaissance approfondie des différentes modalités d'accompagnement existantes sur le territoire.

### **PILOTES**

- Mairie du 14<sup>e</sup> ;
- DAE ;
- DSOL ;
- EDL 14.

<p><b>DESCRIPTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonder collectivement un réseau territorial d'aide aux démarches dans le 14<sup>e</sup> arrondissement (objet de la réunion du 7 novembre 2024) ;</li> <li>• Favoriser l'interconnaissance des structures du réseau en créant d'une part une équipe sur Teams, canal d'information ou chacun peut diffuser des actualités, des informations sur ses permanences ; et d'autre part en organisant des visites dans leurs locaux respectifs (la prochaine visite sera celle de la Maison France Services portée par la Poste rue Losserand). Cette interconnaissance est un moyen de développer des pratiques de coopération autour de situations particulières ;</li> <li>• Compléter le semainier d'une liste de permanences spécialisées dans telle ou telle démarche ;</li> <li>• Faire un point avant l'été sur l'offre estivale : qui ferme, qui reste ouvert, de quelle date à quelle date... ;</li> <li>• Adopter une fiche de liaison qui sera utilisée par les services prescripteurs (essentiellement le service social de proximité), en précisant bien les démarches pour lesquelles l'orientation est réalisée vers un acteur associatif, la mairie d'arrondissement ou une Maison France Services ;</li> <li>• Faire de ce réseau un lieu ressources pour tous les aidants : trois réunions par an en faisant intervenir chaque fois des institutions, en direction des responsables de structures, des prescripteurs, et des aidants numériques quel que soit leur statut.</li> </ul>
<p><b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b></p>	<p>Tous les habitants de l'arrondissement rencontrant des difficultés pour réaliser eux-mêmes les démarches numériques (non-maîtrise des usages, difficultés linguistiques, etc.) leur permettant d'acquérir ou de maintenir leurs droits sociaux.</p>
<p><b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b></p>	<p>14<sup>e</sup> arrondissement.</p>
<p><b>PARTENAIRES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailleurs sociaux du service social de proximité, agents du pôle accueil et du service d'accès au droit de la Maison des Solidarités ;</li> <li>• Caf de Paris (équipe territoriale) ;</li> <li>• Associations loi 1901 : le Lorem, les Jardins Numériques, Florimont, l'espace de vie sociale le Moulin, la Croix Rouge, le Secours Catholique ;</li> <li>• Mairie d'arrondissement : DGA, conseiller numérique, service accueil, cabinet maire ;</li> <li>• Maisons France Services : PIMMS, la Poste.</li> </ul>
<p><b>DURÉE DE L'ACTION</b></p>	<p>Action à vocation pérenne avec à minima une durée correspondante à celle du Projet Social de Territoire, soit jusqu'au 31/12/2027.</p>
<p><b>MOYENS HUMAINS</b></p>	<p>L'animateur et le facilitateur de la démarche : la chargée de mission de l'équipe d'ingénierie sociale de l'Espace La Maison des Solidarités. Possibilité d'interventions de partenaires sur des sujets visant à ressourcer le réseau.</p>
<p><b>MOYENS MATÉRIELS</b></p>	<p>Une salle à trouver pour chaque rencontre du réseau. Si le groupe Teams ne fonctionne pas bien, identifier un nouveau support pour les échanges d'information.</p>

<b>COÛT DE L'ACTION</b>	Le seul coût identifiable est celui correspondant au financement d'une intervention payante d'un partenaire. Dans ce cas, la source de financement peut être celle des crédits d'animation gérés par la MDS 6-14.
<b>CO-FINANCEMENTS</b>	MDS 6-14 Co-financement Solidarités.
<b>MODALITÉS DE COMMUNICATION</b>	Groupe Teams, newsletter, flyer semainier « Où trouver de l'aide pour mes démarches administratives », site Internet mairie d'arrondissement.
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	Une prise en charge collective de la demande des habitants, en vue de garantir l'accès au droit.
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de fiches de liaisons transmises par les services de l'EPS ;</li><li>• Nombre d'habitants pris en charge et accompagnés au sein du réseau ;</li><li>• Nombre de réunions du réseau ;</li><li>• Nombre de publications sur le groupe Teams.</li></ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Cette action gagnera à associer progressivement des habitants, à certains moments clé de la vie du réseau, en vue notamment de s'assurer des points à travailler pour améliorer la qualité du service rendu.

## **AXE3 - F2** FICHE ACTION

# INSERTION – ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

---

### ENJEU

#### **L'ACCES AUX VACANCES COMME LEVIER D'INSERTION SOCIALE**

Dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, les associations locales, la Mairie et la Caf jouent un rôle essentiel dans l'accès aux vacances des habitants des quartiers prioritaires. Malgré les différents dispositifs proposés, le non-recours aux aides aux vacances reste élevé, en raison du manque d'information, des démarches complexes (freins administratifs et numériques) et de freins culturels. De plus, pour obtenir de l'information et un accompagnement concernant les vacances, les bénéficiaires sont souvent contraints de rentrer par différentes portes. L'accès simplifié à l'information constitue donc un facteur déterminant dans la capacité des individus à bénéficier de dispositifs, d'aides ou d'opportunités.

### NOM DE L'ACTION

« Les vacances, un droit pour tous »

### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Faire connaître et accompagner les publics les plus éloignés pour rendre accessibles à tous, les nombreuses ressources de l'arrondissement sur le plan des vacances, des loisirs et de la culture.

### PILOTES

- MDS (CST 6/14) ;
- Caf de Paris (équipe territoriale 6/14) ;
- EDL 14 ;
- DFPE (CMFP 6/14).

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer auprès des familles et sur les dispositifs <i>via</i> l'organisation d'un forum spécifique par an (vacances, temps libres, loisirs, culture) ;</li> <li>• Organiser 2 séances d'informations collectives pour les familles au sein des structures de proximité sur les dispositifs vacances avec l'appui des Points Informations Vacances du 14<sup>e</sup> (PIV) ;</li> <li>• Renforcer le travail partenarial par l'organisation de temps d'échanges associations/ institutions pour connaître et/ou adapter les dispositifs existants ;</li> <li>• Rendre visible le guide ressources sur les offres vacances existantes (Ville de Paris/ Caf de Paris/ MDS 6-14).</li> </ul>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Familles du 14 <sup>e</sup> .
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	14 <sup>e</sup> arrondissement.
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Maison des solidarités 6/14 (DSOL) ;</li> <li>• La Mairie du 14<sup>e</sup> ;</li> <li>• La Caf de Paris (équipe territoriale du 14<sup>e</sup>) ;</li> <li>• L'EDL 14 ;</li> <li>• Le Centre social Maurice Noguès (PIV) ;</li> <li>• L'EVS Le Moulin (PIV).</li> </ul>
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	2 ans (soit du 01/01/2026 au 31/12/2027).
<b>MOYENS HUMAINS</b>	(Cf pilotes de l'action et partenaires mobilisés).
<b>MOYENS MATÉRIELS</b>	Tables, chaises, affiches, flyers, animations, convivialité.
<b>COÛT DE L'ACTION</b>	5 000 € par an.
<b>CO-FINANCEMENTS</b>	DSOL ; Caf de Paris.
<b>MODALITÉS DE COMMUNICATION</b>	Emailing, affichages, réseaux sociaux. Communiquer également en passant par les écoles, collèges, lycées.
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation effective de forum vacances ;</li> <li>• Organisation effective d'informations collectives ;</li> <li>• Hausse effective du nombre de bons Vacaf utilisés sur le 14<sup>e</sup>.</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de forum organisés ;</li> <li>• Nombre d'informations collectives organisées ;</li> <li>• Nombre de familles touchées par les actions.</li> </ul>

## **AXE3 - F3** FICHE ACTION **SYNERGIES POUR L'EMPLOI**

---

### **ENJEU**

**AMÉLIORER L'INTERCONNAISSANCE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES ET ASSOCIATIVES DU TERRITOIRE ŒUVRANT DANS LES DOMAINES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION PAR L'EMPLOI POUR FACILITER L'ORIENTATION DU PUBLIC ET FLUIDIFIER LES PARCOURS D'INSERTION**

### **NOM DE L'ACTION**

« L'insertion en action : ensemble vers un avenir professionnel »

### **OBJECTIFS DE L'ACTION**

- Poursuivre les actions du Plan Parisien d'Insertion par l'Emploi à travers la mise en place d'un Réseau partenarial réunissant les structures du territoire recevant tout public en recherche d'emploi.

### **PILOTES**

- Mairie du 14<sup>e</sup> ;
- DAE ;
- DSOL ;
- EDL 14.

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des réunions régulières du Réseau Insertion par l'Emploi, composé des structures associatives et institutionnelles ;</li> <li>• Améliorer l'interconnaissance en permettant aux partenaires du territoire de présenter leur structure et leurs missions ;</li> <li>• Partager de l'information autour des dispositifs emploi, de l'actualité juridique (loi Plein Emploi) ;</li> <li>• Améliorer l'orientation du public et fluidifier les parcours d'insertion ;</li> <li>• Création d'un guide à usage des professionnels pour faciliter les orientations, à double entrée : par type de public et par type de problématique et comprenant un annuaire des structures (fiche de présentation) ;</li> <li>• Création d'une fiche d'orientation vers les principaux partenaires Emploi (France Travail, Mission locale, EPI).</li> </ul>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Toute personne en recherche de formation professionnelle et/ou d'emploi.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	14 <sup>e</sup> arrondissement.
<b>PARTENAIRES</b>	M14, DSOL, EPI, EDL14, DAE, Caf de Paris, France Travail, Mission Locale, associations du territoire.
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Pour la durée du PST, soit 3 ans (jusqu'au 31/12/2027).
<b>MOYENS HUMAINS</b>	Animation par un Comité de Pilotage composé de la MA14, la MDS 14, la DAE, du bureau partenariat et insertion SDILE, Caf de Paris.
<b>MOYENS MATÉRIELS</b>	Salle de réunion, impression du guide.
<b>COÛT DE L'ACTION</b>	Impression du guide.
<b>CO-FINANCEMENTS</b>	Cofinancement M14, DSOL et Caf de Paris.
<b>MODALITÉS DE COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide pour les professionnels ;</li> <li>• Fiche de saisine.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	Meilleure connaissance des dispositifs nationaux et parisiens, facilitation des orientations des structures non spécialisées (Centres sociaux, associations numériques...) vers les structures spécialisées (France Travail et Mission Locale pour les demandeurs d'emploi, EPI et MDS pour les bénéficiaires du RSA).
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan de l'utilisation du Guide ;</li> <li>• Nombre de réunions ;</li> <li>• Nombre de structures participant aux réunions du Réseau ;</li> <li>• Souhait de poursuivre le Réseau ;</li> <li>• Nombre de fiches de saisine transmises aux principaux prestataires Emploi.</li> </ul>

# ANNEXE 2

## LES PARTENAIRES

### PARTENAIRES AYANT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU PST 14<sup>E</sup>

#### Partenaires institutionnels

- Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement
- Service famille et citoyenneté
- Caisse d'allocations familiales de Paris
- Maison des Solidarités – Ville de Paris
- Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)
- Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (CASPE) 6-14
- Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT)
- Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP)
- Direction des Affaires Culturelles (DAC)
- Direction de la Santé Publique
- Protection Maternelle et Infantile
- Service Social Polyvalent du 14<sup>e</sup>
- Service Social Scolaire
- Les Centres d'Hébergement d'Urgence
- Le délégué du préfet
- L'équipe politique de la Ville

#### Partenaires emploi et insertion

- Espace Parisien pour l'Insertion (EPI)
- France Travail
- Mission Locale de Paris
- Partenaires du réseau d'inclusion numérique
- Association Emploi et Développement

#### Partenaires associatifs et sociaux

- L'espace de vie sociale Florimont
- Le Secours Catholique
- Association Yachad

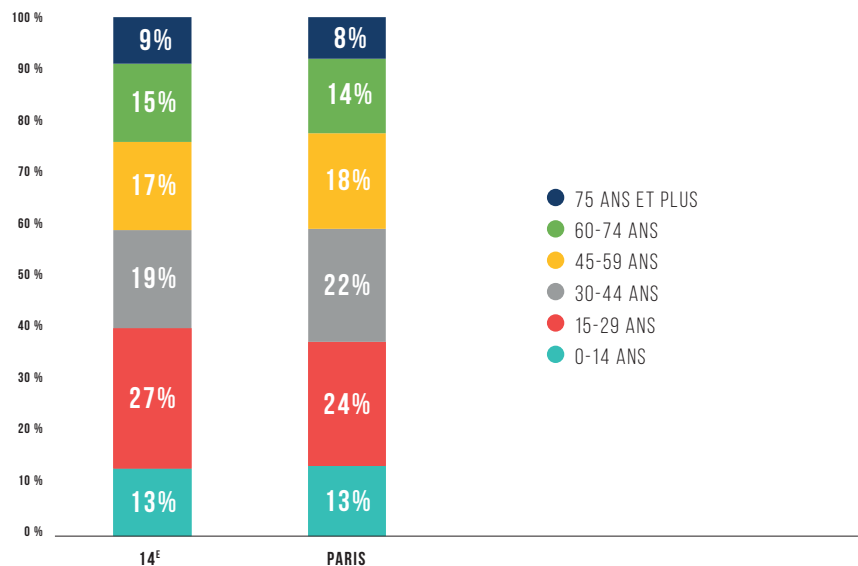


# ANNEXE 3

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

### Synthèse du territoire

#### RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE EN 2022



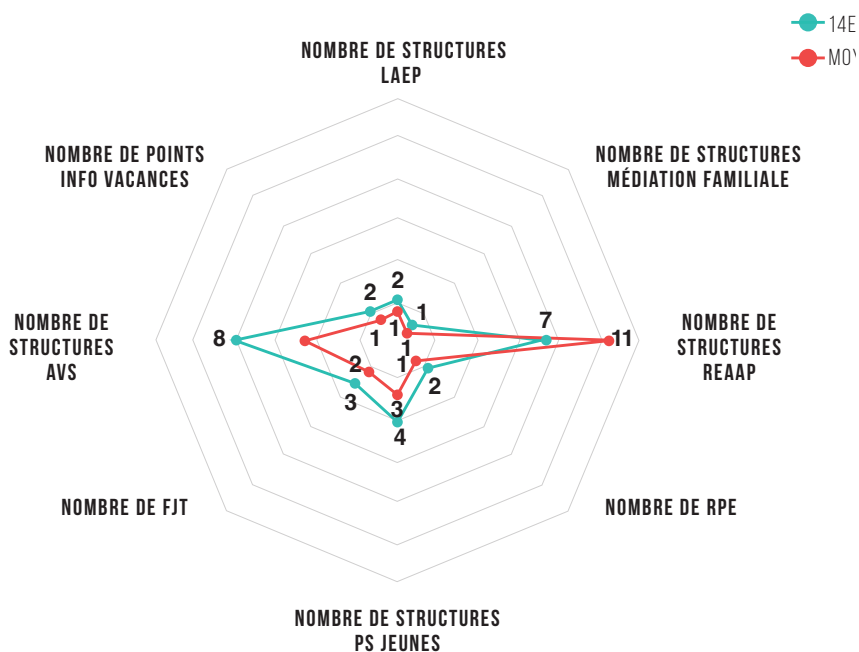
**133 967** habitants (soit 6,2 % de la population parisienne)

**1,5 %** de baisse annuelle moyenne de la population entre 2017 et 2022  
(contre une baisse d'environ 1,9 % pour l'ensemble de Paris)

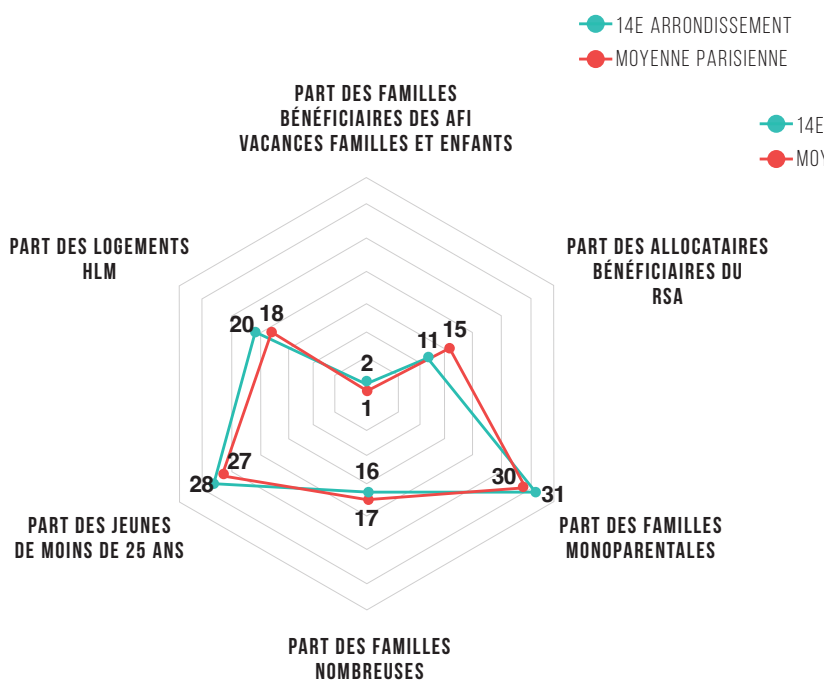
**23 838** hab./km<sup>2</sup>

Source : Insee 2022

## SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT AU REGARD DE LA MOYENNE PARISIENNE



## SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT AU REGARD DE LA MOYENNE PARISIENNE



## À retenir dans le 14<sup>e</sup> arrondissement

S'étendant sur **5,62 km<sup>2</sup>**, le 14<sup>e</sup> arrondissement est habité par **133 967** personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il s'agit du 8<sup>e</sup> arrondissement le plus grand de Paris en taille et du 10<sup>e</sup> en nombre d'habitants.

Entre 2017 et 2022, la population du 14<sup>e</sup> arrondissement a baissé de **1,5 %** et suit la tendance observée dans la majorité des autres arrondissements parisiens. En effet, la Ville de Paris dans son ensemble connaît depuis plusieurs années une diminution des naissances ainsi qu'une hausse du prix des logements éloignant les familles vers les proches banlieues. **Le nombre d'habitants à Paris diminue ainsi de 1,9 % en moyenne chaque année entre 2017 et 2022.**

Le 14<sup>e</sup> arrondissement est caractérisé par une sur-représentation de logements sociaux (20 % des résidences principales du territoire sont des logements sociaux, contre 18 % pour Paris). Parallèlement, **40 %** des allocataires d'une aide au logement sont bénéficiaires d'APL dans le 14<sup>e</sup> arrondissement contre **39 %** sur l'ensemble du territoire parisien. Aussi, cet arrondissement est caractérisé par une légère sous-représentation des résidences principales comprenant seulement une à deux pièces (52 % contre 55 % pour la moyenne parisienne).

Avec **24 341** habitants âgés entre 12 et 24 ans (soit 18 % de la population, contre 16 % à Paris), le 14<sup>e</sup> est un arrondissement relativement jeune. Le 14<sup>e</sup> arrondissement se caractérise également par une part de familles monoparentales, sur l'ensemble des familles, légèrement plus élevé (4 588 familles concernées en 2024, soit **31 %**) que la moyenne parisienne (30 %).

Le 14<sup>e</sup> est le sixième arrondissement le moins riche de Paris en termes de revenu annuel médian par unité de consommation. Ce dernier s'élève à **28 730 €** contre **28 790 €** pour Paris. Par ailleurs, le taux de pauvreté dans ce arrondissement est bien plus faible que la moyenne parisienne (13 % contre 15,4 % à Paris).

## RECAPITULATIF DES INDICATEURS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

INDICATEURS	14E		PARIS	
	EFFECTIF	PART	EFFECTIF	PART
Population Insee	133 967		2 145 906	
Taux d'évolution annuel moyen entre 2019 et 2022	-2%		-1,9%	
Densité de la population	23838 hab/km <sup>2</sup>		24771 hab/km <sup>2</sup>	
Taux de pauvreté	13%		15,4%	
<b>Structure par âge (en %) :</b>				
De 0 à 14 ans	16 986	13%	288 369	13%
De 15 à 29 ans	36 205	27%	513 570	24%
De 30 à 44 ans	25 981	19%	467 463	22%
De 45 à 59 ans	23 065	17%	396 560	18%
De 60 à 74 ans	19 783	15%	308 031	14%
De 75 ans et plus	11 950	9%	171 900	8%
<b>Profil des habitants :</b>				
Nombre de ménages :	68 199		1 131 607	
- Couples avec enfant(s)	10 086	15%	172 907	15%
- Couples sans enfant	14 223	21%	234 698	21%
- Isolés avec enfant(s) / familles monoparentales	4 588	7%	74 615	7%
- Isolés sans enfant	35 303	52%	590 386	52%
- Autres ménages sans famille*	3 999	6%	59 001	5%
<b>Répartition des catégories socio-professionnelles :</b>				
Ouvriers et employés parmi les actifs	15 603	23%	287 035	25%
Professions intermédiaires parmi les actifs	15 387	23%	260 133	23%
Cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs	35 027	51%	541 219	48%
Autres catégories (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise)	2 182	3%	43 220	4%
<b>Les allocataires :</b>				
Nombre d'allocataires	29 281		423 490	
Population couverte par les prestations	58 967	42%	877 622	41%
<b>Structure familiale (en %) :</b>				
- Isolés sans enfant	20 103	69%	272 016	64%
- Isolés avec enfant(s) / familles monoparentales	3 277	11%	48 274	11%
- Couples sans enfant	1 148	4%	16 964	4%
- Couples avec enfant(s)	5 686	19%	102 164	24%
<b>Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :</b>				
- 1 enfant	2 796	31%	44 616	30%
- 2 enfants	4 253	47%	72 679	48%
- 3 enfants ou plus	1 914	21%	33 143	22%
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement :</b>				
	18 297		222 854	
- APL	7 386	25%	86 514	20%
- ALF	485	2%	9 836	2%
- ALS	10 426	36%	126 504	30%
Bénéficiaires RSA (dont RSA majoré)	3 272	11%	65 171	15%
Bénéficiaires Prime Activité (dont PPA majorée)	6 612	23%	104 264	25%
Bénéficiaires AAH	2 406	8%	33 458	8%
Bénéficiaires AEEH	638	2%	9 853	2%
Allocataires à bas revenus **	3 727	12%	64 514	15%

\* ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale).

\*\* revenus de 0 à 778 euros

Source: Insee 2022, Caf 2024

## Petite enfance - parentalité

### PETITE ENFANCE



**6 %** des naissances parisiennes en 2022

**-2,6 %** de naissances entre 2017 et 2022 (contre -2,8 % à Paris)

Les enfants de moins de 3 ans représentent **2,8 %** de la population de l'arrondissement, contre **3 %** à Paris.

Source: Insee 2022

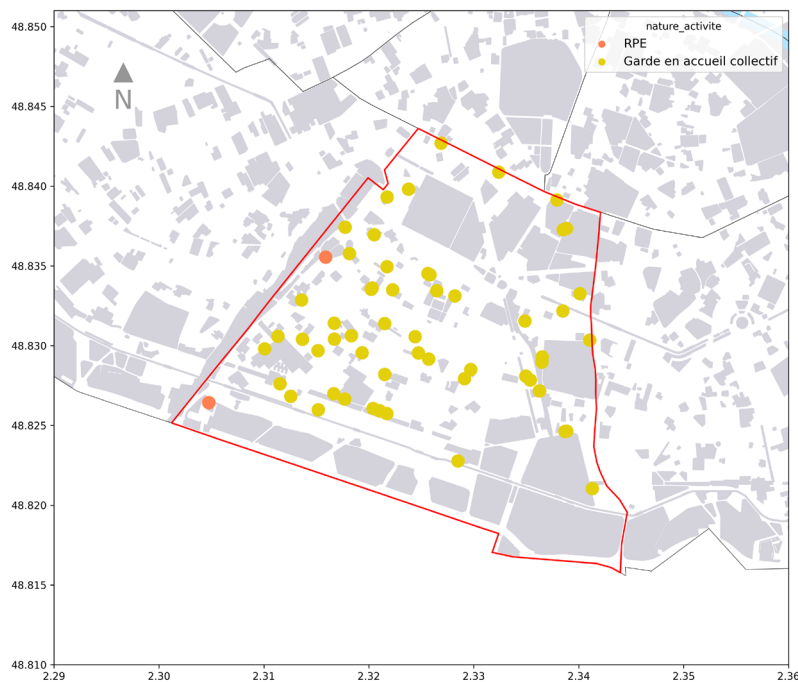
**1 crèche** et mode de garde collectif pour **2 528** habitants sur l'arrondissement, contre **1** pour **2 504** habitants sur Paris.

Un taux de couverture en accueil collectif de **64 %** à l'échelle de l'arrondissement contre **65 %** à l'échelle parisienne.

Le montant de prestation de service unique (PSU) versés en 2022 représente **6 %** des dépenses parisiennes.

Source: Caf 2024

## CARTOGRAPHIE PETITE ENFANCE



Source: Caf 06/2024

### MODE DE GARDE : L'ACCUEIL INDIVIDUEL

**108**

ASSISTANTES MATERNELLES (AM)  
AGRÉÉES ACTIVES\*  
(SOIT 1 AM POUR 1 240 HABITANTS  
SUR L'ARRONDISSEMENT,  
CONTRE 1 POUR 1 601 HABITANTS  
SUR PARIS).

**2**

RELAIS PETITE ENFANCE  
(SOIT 1 RPE POUR  
66 984 HABITANTS SUR  
L'ARRONDISSEMENT,  
CONTRE 1 POUR 82 535 HABITANTS  
SUR PARIS).

\* Données au 30/01/2025

## PÉRINATALITÉ

**3**

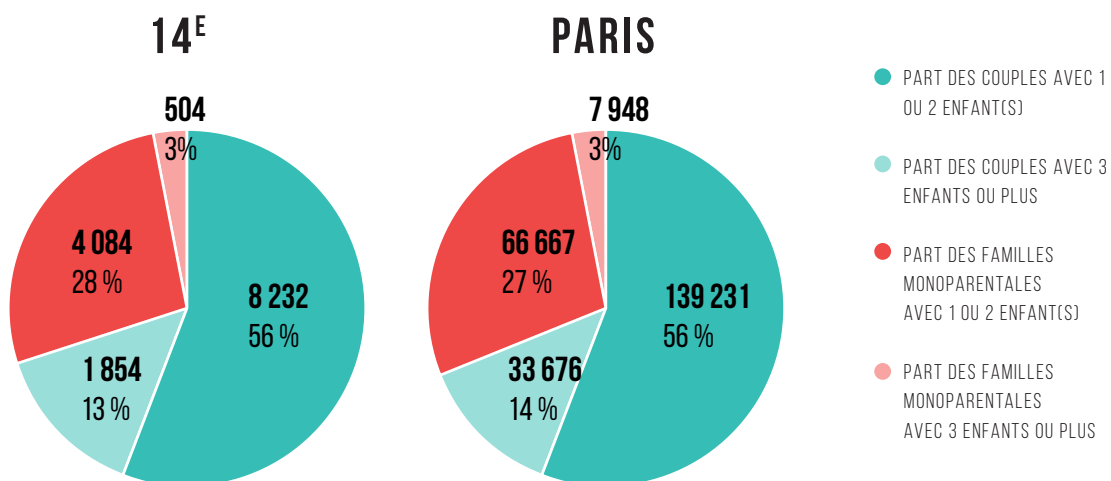
CENTRES DE PMI SUR UN TOTAL DE  
59 CENTRES PMI À PARIS EN 2025

## PARENTALITÉ

INDICATEURS	14 <sup>E</sup>		PARIS	
	EFFECTIF	PART	EFFECTIF	PART
Nombre de familles	14 674		247 522	
Nombre de familles monoparentales	4 588	31 %	74 615	30 %
Nombre de familles nombreuses	2 358	16 %	41 629	17 %
Nombre de familles allocataires	8 963		150 438	
Part des femmes actives allocataires avec au moins un enfant de 0 à 2 ans révolus	14 %		16 %	
Part des familles biparentales allocataires avec au moins un enfant de 0 à 2 ans dont les deux parents travaillent	19 %		20 %	
Part des familles monoparentales allocataires avec au moins un enfant de 0 à 2 ans	14 %		16 %	
Part des familles nombreuses allocataires avec au moins un enfant de 0 à 2 ans	29 %		28 %	
Nombre d'enfants d'allocataires bénéficiaires de l'AAEH et ayant moins de 3 ans	4		35	
Nombre de crèches AVIP	3		44	

Source: Insee 2020, Caf 06/2024

## RÉPARTITION DES FAMILLES PAR TYPES



Source: Insee 2022

## REVENU MEDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (POUR LES FOYERS ALLOCATAIRES DE LA CAF)

	14 <sup>E</sup>	PARIS
Couple avec enfant(s)	2 684 €	3 102 €
Couple sans enfant	1 252 €	1 830 €
Isolé avec enfant(s)	1 228 €	1 217 €
Isolé sans enfant	1 174 €	1 112 €

Source: Caf 06/2024

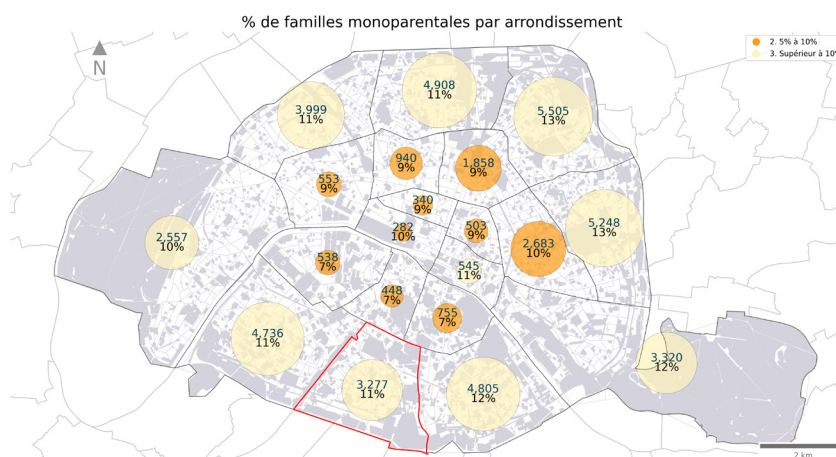
## DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

	NOMBRE DE DISPOSITIFS	MONTANT FINANCÉ CAF EN 2024
LAEP	2	29 777 €
Médiation familiale	1	40 725 €
Espace de rencontre	-	-
Aide à domicile	-	-
REAAP	7	54 650 €
Ludothèques	2	27 899 €

Source: Caf 06/2024

- soit **1** Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) pour **66 984** habitants sur l'arrondissement, contre **1** pour **73 997** habitants sur Paris.
- soit **1** dispositif Médiation familiale pour **133 967** habitants sur l'arrondissement, contre **1** pour **178 826** habitants sur Paris.

## FAMILLES MONOPARENTALES



Source: Caf 12/2023

## Enfance - Jeunesse

### ENFANCE

**9 809**

NOMBRE D'ENFANTS  
DE 3 À 11 ANS

**4 217**

NOMBRE D'ENFANTS  
DE 3 À 6 ANS

**5 592**

NOMBRE D'ENFANTS  
DE 7 À 11 ANS

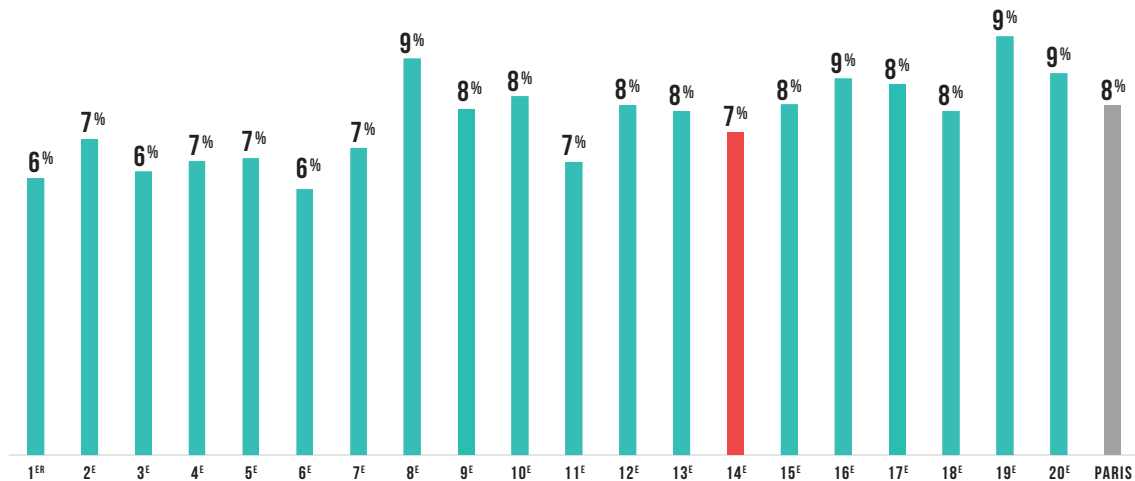
7,3 % de la population, contre 8 % à Paris

3,1 % de la population, contre 3,5 % à Paris

4,2% de la population, contre 4,5 % à Paris

Source: Caf 06/2024

### PART DE LA POPULATION ÂGÉE ENTRE 3 ET 11 ANS PAR ARRONDISSEMENT EN 2022



### ÉCOLES ET SCOLARITÉ

**3 066**

ENFANTS  
INSCRITS  
EN MATERNELLE

**5 315**

ENFANTS  
INSCRITS  
EN ÉLÉMENTAIRE

**52**

ÉTABLISSEMENTS  
SCOLAIRES  
MATERNELLES,  
ÉLÉMENTAIRES  
ET POLYVALENTS

Source: Insee 2022, Caf 06/2024

## JEUNESSE

**24 341**

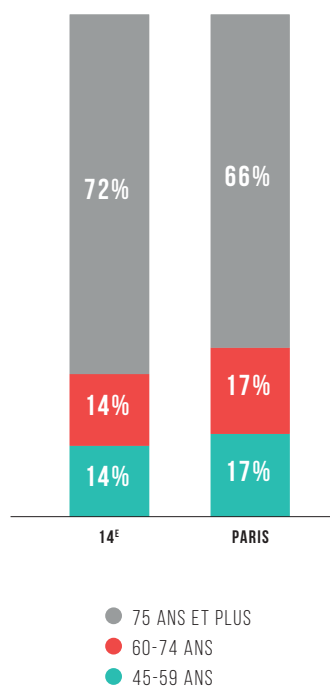
JEUNES DE 12 À 25\* ANS, (18 % DE LA  
POPULATION, CONTRE 16 % À PARIS)

**1 532**

JEUNES DE 16-25 ANS NEET, SOIT 6 %  
DES JEUNES NEET DE PARIS

**9 529**

ÉTUDIANTS ALLOCATAIRES DE LA CAF,  
SOIT 11 % DES ÉTUDIANTS ALLOCATAIRES  
DE PARIS)



## ÉCOLE

**3 590**

JEUNES INSCRITS AU LYCÉE

**4 592**

JEUNES INSCRITS AU COLLÈGE

**1 879**

JEUNES DE 15 À 25 ANS  
DÉSCOLARISÉS, SOIT 9 %  
DE LA POPULATION DE CETTE  
TRANCHE D'ÂGE CONTRE  
10 % À PARIS.

## STRUCTURES JEUNESSE

**4**

STRUCTURES PS JEUNES (SOIT 1 PS JEUNES POUR 33 492 HABITANTS SUR L'ARRONDISSEMENT, CONTRE 1 POUR 40 489 HABITANTS SUR PARIS).

**3**

STRUCTURES FOYERS JEUNES TRAVAILLEURS (SOIT 1 FJT POUR 44 656 HABITANTS SUR L'ARRONDISSEMENT, CONTRE 1 POUR 49 905 HABITANTS SUR PARIS).

**8**

STRUCTURES CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (SOIT 1 CLAS POUR 16 746 HABITANTS SUR L'ARRONDISSEMENT, CONTRE 1 POUR 20 834 HABITANTS SUR PARIS).

Source: Insee 2022, Caf 06/2024

## NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES AIDES AUX VACANCES ET AUX LOISIRS DE LA CAF DE PARIS

	14 <sup>e</sup>		PARIS
Tickets loisirs	123	6 %	2 127
Aides aux vacances enfants	95	10 %	959
Aides aux vacances familles	101	7 %	1 445
Aides aux vacances sociales	8	7 %	123

Source: Caf 06/2024

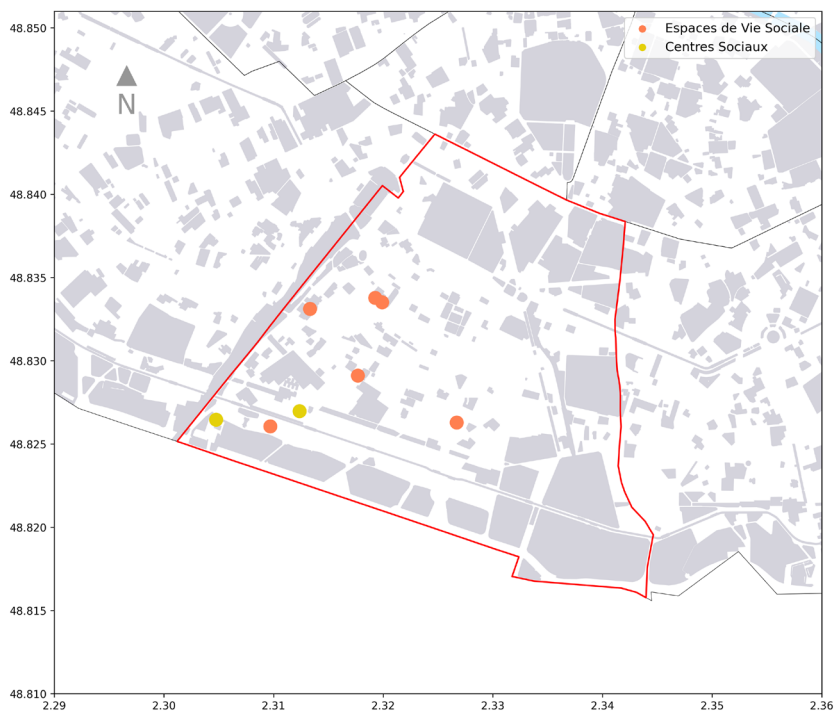
## Lien social et participation citoyenne

### STRUCTURES AVS



Source: Caf 2024

AVS 14<sup>e</sup> arrondissement



Source: Caf 2024

## Logement

**4 249**

RÉSIDENCES PRINCIPALES  
INCONFORTABLES\*, SOIT 6 %  
DES RÉSIDENCES PRINCIPALES  
DE L'ARRONDISSEMENT CONTRE 7 %  
À PARIS.

**7 524**

RÉSIDENCES PRINCIPALES  
SUROCCUPÉES\*\*, SOIT 11 %  
DES RÉSIDENCES PRINCIPALES  
DE L'ARRONDISSEMENT CONTRE  
12 % À PARIS.

**13 975**

LOGEMENTS SOCIAUX HLM,  
SOIT 20 % DES RÉSIDENCES  
PRINCIPALES DE L'ARRONDISSEMENT  
CONTRE 18% À PARIS.

**31**

FAMILLES SUIVIES PAR LA CAF  
DANS LE CADRE D'UN IMPAYÉ DE  
LOYER EN 2024

Source: Insee 2022

\* sans salle de bain, ni douche

\*\* comporte moins de pièces que le nombre théoriquement nécessaire au ménage occupant le logement (norme).

## Insertion et accès aux droits et aux services

### DISPOSITIFS D'ACCÈS AUX DROITS ET D'ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE

AFP  
DE RATTACHEMENT

**FINLAY**

**1**

POINT NUMÉRIQUE CAF

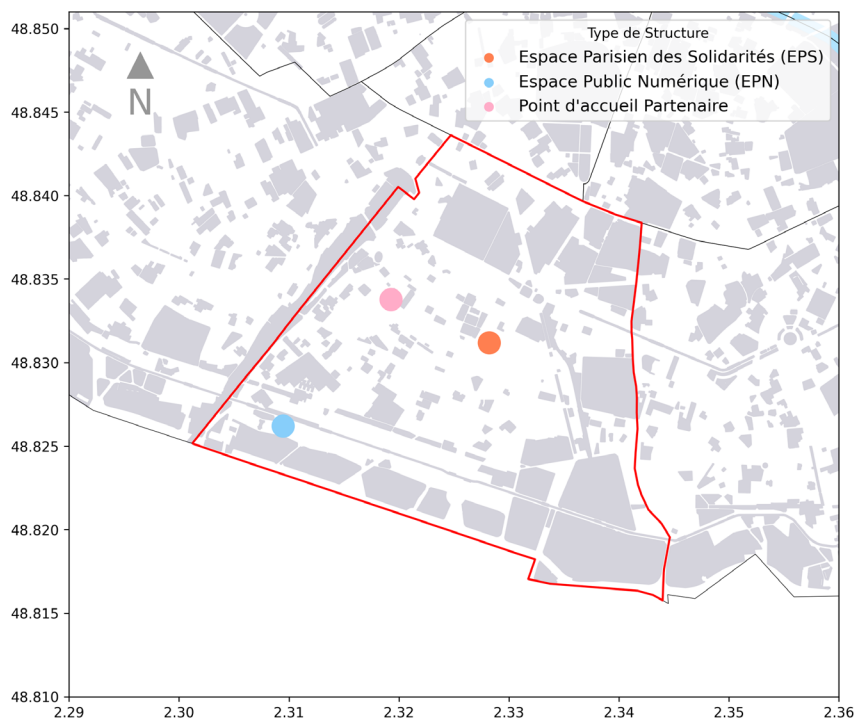
**2**

POINTS INFOS VACANCES (PIV),  
SOIT 1 PIV POUR 66 984 HABITANTS  
SUR LE TERRITOIRE, CONTRE 1 POUR  
73 997 HABITANTS SUR PARIS.

**2**

STRUCTURES ET DISPOSITIFS  
D'INCLUSION NUMÉRIQUE  
(SOIT 1 STRUCTURE POUR 66 984  
HABITANTS SUR LE TERRITOIRE,  
CONTRE 1 POUR 33 530 HABITANTS  
SUR PARIS).

## INCLUSION NUMÉRIQUE 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT



Source: Caf 2024

## BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS DE SOLIDARITÉ AU 06/2024

	14 <sup>E</sup>		PARIS	
<b>Total allocataires</b>	<b>29 281</b>	<b>100 %</b>	<b>423 490</b>	<b>100 %</b>
<b>Nombre de bénéficiaires RSA</b>	<b>3 077</b>	<b>11 %</b>	<b>61 745</b>	<b>15 %</b>
<i>dont RSA majoré</i>	195	6 %	3 426	6 %
<b>Nombre de bénéficiaires PPA</b>	<b>6 390</b>	<b>22 %</b>	<b>101 124</b>	<b>24 %</b>
<i>dont PPA majoré</i>	222	3 %	3 140	3 %
<b>Nombre de bénéficiaires AAH</b>	<b>2 406</b>	<b>8 %</b>	<b>33 458</b>	<b>8 %</b>
<b>Nombre de bénéficiaires AEEH</b>	<b>638</b>	<b>2 %</b>	<b>9 853</b>	<b>2 %</b>

Source: Caf 06/2024

\* Lecture : 11 % des allocataires sont bénéficiaires du RSA

## LE TRAVAIL SOCIAL À LA CAF

# 14

**FAMILLES ACCOMPAGNÉES PAR UN TRAVAILLEUR SOCIAL CAF SUR LE TERRITOIRE,  
CONTRE 2 142 FAMILLES SUR PARIS.**

Source: Données Caf du 17/02/2025

